

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Les composés chimiques optiquement actifs
Après le verdict de Genève
Comment je vois la Suisse
En quelques lignes...
La lutte pour la tragédie
Le Congrès des « Scriptorum catholici »
Sur la mort d'un héros

Prosper COLMANT, S. J.
Vicomte Charles TERLINDEN
Comte Gonzague de REYNOLD
* * *
Comte Adrien de MEEUS
Joseph CONRARDY
Henri MASSIS

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le chanoine Warichez, Mgr J. Schyrgens.

Les composés chimiques optiquement actifs⁽¹⁾

Ces corps singuliers font parler d'eux depuis près d'un siècle. En 1848, Pasteur débutant, il avait alors vingt-six ans, éveilla la curiosité et l'admiration du monde scientifique par ses découvertes dans ce domaine. Après lui une foule de chimistes, de physiologistes, de biologistes s'y intéressent. Dans les dernières années du XIX^e siècle les philosophes eux-mêmes s'en préoccupent : mécanistes et vitalistes s'affrontent à propos de ces mystérieuses substances. Enfin, il y a six ans, leur étude entre dans une phase nouvelle. C'est vous dire qu'il s'agit d'une question d'importance et d'actualité.

Tous les travaux que nous allons parcourir sont dominés par la grande figure de Pasteur qui non seulement posa la question et commença à la résoudre, mais dont le clair génie pressentit toutes les solutions et ouvrit tous les sillons.

Pasteur, que vous connaissez surtout par les armes nouvelles dont il dota la thérapeutique, ne débuta ni comme médecin, ni comme biologiste. Il avait conquis à l'École normale le titre de licencié en sciences physiques. Il y était assistant du professeur de chimie Balard lorsqu'il fit les découvertes dont nous allons parler. Il fut ensuite professeur de chimie aux Facultés de Strasbourg, puis de Lille; c'est là que son activité se porta sur les transformations chimiques produites au cours des fermentations par les levures et devint, pour le plus grand bien de l'humanité, d'abord sur les levures elles-mêmes, ensuite sur les microorganismes en général. Mais jusqu'à la fin de sa carrière, Pasteur s'intéressa aux développements apportés par d'autres à ses premiers travaux, regrettant presque par moment d'avoir abandonné ceux-ci.

* * *

Pasteur, donc, assistant de Balard, était fort intrigué par certaines propriétés de deux composés chimiques : l'acide tartrique et l'acide racémique.

L'acide tartrique est un corps solide, cristallin, abondamment répandu dans les végétaux. Il se rencontre en notable quantité

(1) Leçon faite aux Facultés Notre-Dame de la Paix, de Namur, le 8 octobre 1935, à l'occasion de l'ouverture de l'année académique.

chez le raisin et se retrouve dans les lies boueuses au fond des cuves où le vin a fermenté. C'est à partir de cette lie que l'industrie prépare l'acide tartrique, lequel trouve certaines applications en pharmacie et en teinturerie.

Peu importe en ce moment sa formule et le détail de ses propriétés. Une seule doit être relevée : l'acide tartrique et les sels qui en dérivent font tourner à droite le plan de polarisation d'un rayon lumineux. Il est nécessaire que je vous rappelle ici quelques notions sur la lumière.

La nature de la lumière est plus que jamais matière à controverses. Quel qu'en doive être le dernier mot, il est acquis que la plupart des propriétés d'un rayon lumineux s'expliquent avec une précision parfaite, si l'on admet que ce rayon est la propagation de vibrations d'un milieu hypothétique : l'éther. Ces vibrations sont transversales, c'est-à-dire que les particules d'éther vont et viennent perpendiculairement au rayon. Tout comme du reste, lorsqu'une pierre jetée dans l'eau déclenche la propagation d'ondes concentriques, les masses d'eau montent et descendent verticalement, perpendiculairement à la propagation horizontale de l'ébranlement.

Les masses d'eau en vibration n'oscillent que suivant la verticale. Les particules d'éther oscilleraient dans la lumière ordinaire selon toutes les directions perpendiculaires à la propagation du rayon lumineux. Par contre, dans la lumière polarisée les oscillations ne se font plus comme pour l'eau que suivant une direction. Elles demeurent tout le long du rayon comprises dans un même plan. Au moyen de quels dispositifs polarise-t-on la lumière? Par quels appareils reconnaît-on exactement la direction de son plan de polarisation?... Ce sont des questions trop techniques pour être traitées en ce moment. Les premiers appareils s'appellent des polariseurs et les seconds des analyseurs.

Ceci dit, énonçons à nouveau la propriété de l'acide tartrique que nous voulions signaler. Lorsqu'on dirige un rayon de lumière polarisée sur cet acide mis généralement en solution dans l'eau, il la traverse sans être apparemment modifié; mais si on étudie ce rayon au moyen d'un analyseur, on s'aperçoit que son plan de polarisation a tourné d'un certain angle à droite, angle plus

ou moins grand d'après la plus ou moins grande épaisseur traversée. A l'entrée la vibration se faisait, supposons-le, verticalement. A la sortie elle se fait dans un plan incliné, mettons de 45 degrés.

Cette action particulière de l'acide tartrique était connue dès le début du XIX^e siècle. On avait aussi découvert la même propriété chez un grand nombre de corps appartenant aux règnes végétal et animal. On appelait optiquement actifs les corps qui faisaient tourner le plan de polarisation de la lumière. S'ils le faisaient tourner à droite, comme l'acide tartrique, ils étaient dextrogyres; s'ils le faisaient tourner à gauche, lévogyres. Les corps sans action sur la lumière polarisée étaient dits optiquement inactifs. Cette action bizarre de certains corps n'avait amorcé aucune recherche féconde, jusqu'à ce qu'un beau jour Pasteur apprit ceci : peu d'années auparavant, un industriel alsacien avait reconnu que certaines lies lui fournissaient à côté de l'acide tartrique ordinaire un autre acide que l'on dénomma acide racémique. Cet acide racémique, et c'était l'énigme qui passionnait Pasteur, avait à peu près les mêmes propriétés que l'acide tartrique, les chimistes lui attribuaient la même formule, mais il n'avait aucune action sur la lumière polarisée. Il était optiquement inactif. Pourquoi cette différence?... Pasteur observait un jour au microscope de petits cristaux de racémate de sodium et d'ammonium, sel de l'acide racémique, inactif comme lui. Il remarqua que ces petits cristaux, tout en étant à peu près identiques, se partageaient sans conteste en deux classes. Tous avaient la même couleur, la même forme, les facettes en même nombre formant entre elles les mêmes angles. Qu'est-ce qui pouvait les distinguer alors? Eh bien, prenez deux gants taillés dans le même tissu, à la même pointure, ornés de la même façon, ils seront tout à fait semblables. Seront-ils cependant indiscernables l'un de l'autre, utilisables l'un pour l'autre? Oui, si ces deux gants sont tous deux des gants gauches ou des gants droits. Non, s'ils appartiennent à la même paire, l'un étant gauche et l'autre droit.

Deux figures géométriques, deux objets pourront être tout pareils et cependant exiger impérieusement d'être classés en deux catégories distinctes que nous pourrions appeler celle des objets gauches et celle des objets droits. L'objet gauche est rigoureusement interchangeable non pas avec l'objet droit mais avec l'image dans un miroir de cet objet droit. On dit que ces objets sont l'image spéculaire l'un de l'autre. On dit encore pour désigner à la fois cette similitude et cette différence que ces objets existent sous deux formes énantiomorphes.

On pourrait croire que tous les objets existent en deux variétés énantiomorphes, puisqu'à tout objet peut en correspondre un second qui soit pareil à son image spéculaire. Mais dans bien des cas l'image spéculaire elle-même est interchangeable avec l'objet; elle lui est, dit-on, superposable. Il n'y a pas alors de forme gauche ni de forme droite. Imaginez une de ces garnitures de cheminée vieillottes où de part et d'autre de la pendule un personnage de bronze supporte un candélabre. Supposons que d'un côté la statuette brandisse le luminaire au bout de son bras droit. Pour faire pendant, l'autre statuette élève le bras gauche. Un accident survient-il à cette seconde figure, il faut à tout prix en retrouver une qui lève le bras gauche. Si au contraire les deux figures élevaient chacune leurs deux bras, elles se feraient encore pendant, elles seraient encore image spéculaire l'une de l'autre, mais elles seraient parfaitement interchangeables. Elles n'existeraient pas sous deux formes énantiomorphes.

A quelle condition une figure peut-elle exister sous deux formes énantiomorphes? A la condition qu'elle ne possède pas de plan de symétrie ni d'axe de réflexion. Pour simplifier je ferai abstraction dans la suite de ce cours des axes de réflexion; il

interviennent très rarement dans les questions d'activité optique. Qu'entend-on par plan de symétrie? Un objet présente un plan de symétrie lorsqu'on peut, par un plan imaginaire, y distinguer deux moitiés telles que ce qui se trouve d'un côté du plan soit la réplique exacte et en ordre inverse de ce qui se trouve de l'autre côté. La statuette qui levait les deux bras au-dessus de la tête avait un plan de symétrie vertical, aussi était-elle superposable à son image. Celle qui ne levait que le bras gauche manquait de plan de symétrie puisque d'un côté du plan vertical médian se voyait un bras levé et de l'autre un bras abaissé. Aussi cette figure n'était-elle pas superposable à son image, elle lui était énantiomorphe.

Après cet *excursus* géométrique, revenons à notre acide racémique. Pasteur s'était donc aperçu de ce que les cristaux d'acide racémique fondamentalement identiques entre eux se partageaient en deux classes énantiomorphes. Minutieusement il isola à l'aide de petites pinces les cristaux d'une classe de ceux de l'autre. Il étudia alors séparément les deux espèces de cristaux et remarqua tout de suite que ceux de l'une des classes étaient identiques en tout aux cristaux bien connus d'acide tartrique. En particulier ils faisaient tourner à droite comme lui le plan de polarisation de la lumière. Et les cristaux de l'autre classe? Pasteur avait déjà deviné. Les autres étaient les cristaux d'un acide tartrique insoupçonné jusqu'alors, en tout pareil au précédent sauf que son action sur la lumière polarisée s'exerçait en sens inverse. A l'acide tartrique dextrogyre correspondait un acide tartrique lévogyre. L'acide racémique, lui, était un simple mélange en quantités égales des acides tartriques droit et gauche, dont les actions sur la lumière polarisée, inverses l'une de l'autre, s'annulaient réciproquement. Pasteur soumit son intuition à la vérification expérimentale. Ici je cède la parole à René Vallery-Radot dans sa *Vie du grand homme* :

« Emu, le cœur battant, l'œil anxieux, il observe dans l'appareil de polarisation et s'écrie « Tout est trouvé! » Son premier saisissement fut tel qu'il ne put remettre l'œil à l'appareil. Il sortit brusquement du laboratoire. C'était un peu comme Archimède. Rencontrant un préparateur de physique dans un corridor de l'Ecole normale, il l'embrassa et l'entraîna au Luxembourg pour lui expliquer sa découverte. Bien des confidences ont été murmurées dans ces grandes allées et sous ces vieux arbres; mais jamais joie plus vive, plus débordante n'éclata sur les lèvres d'un jeune homme... »

* * *

Passés les premiers enthousiasmes de la découverte, reprenons l'étude de nos acides.

Les chimistes appellent isomères les corps présentant des propriétés plus ou moins différentes malgré qu'ils possèdent des formules moléculaires identiques. L'acide tartrique gauche et l'acide tartrique droit sont donc deux isomères. Le fait qu'ils se distinguent par leur action opposée sur la lumière polarisée les a fait appeler isomères optiques ou encore antipodes optiques. Très vite, Pasteur et ses émules constatèrent que l'acide tartrique n'était pas seul à présenter ce phénomène. On connaissait déjà pas mal de corps optiquement actifs; on apprit à connaître pour la plupart d'entre eux un isomère de propriété optique opposée, de signe optique opposé dit-on souvent. Lorsqu'on mélange en proportions égales les deux antipodes correspondants, on obtient évidemment un corps optiquement inactif auquel par extension est donné le nom de composé racémique. A côté des acides tartriques gauche, droit, racémique, il existe des glucoses gauche, droit, racémique, de même des alcools amyliques, etc.

Ces premières découvertes soulevèrent aussitôt un problème.

Qu'est-ce qui peut bien différencier la structure intime de deux antipodes optiques? Pasteur donna la réponse de principe.

Deux antipodes optiques, les acides tartriques par exemple, ont la même formule chimique, le même nombre d'atomes de carbone, d'oxygène et d'hydrogène dans leurs molécules. Ces atomes doivent avoir chez l'un et l'autre corps les mêmes relations entre eux, puisque dans l'ensemble les deux isomères optiques se comportent de la même façon. Il faut cependant une différence entre ces édifices atomiques puisqu'au moins une de leurs propriétés : l'action sur la lumière polarisée, est différente. Ces deux conditions à première vue contradictoires sont satisfaites si nous admettons que les édifices atomiques des acides tartriques droit et gauche sont énantiomorphes, images non superposables l'une de l'autre. La propriété que Pasteur avait remarquée au microscope pour leurs cristaux, son intuition l'attribua à leurs molécules absolument inaccessibles à l'observation.

A quelle condition les molécules d'acide tartrique ou de tout autre composé seront-elles susceptibles d'exister sous deux formes énantiomorphes? A condition, évidemment, qu'elles ne possèdent pas de plan de symétrie. Logiquement, l'hypothèse de Pasteur semble la seule acceptable. On la reconnaîtra pour vraie si de fait on constate que les molécules de tous les corps présentant de l'activité optique sont dépourvues de plan de symétrie et si inversement toutes les molécules qui ne possèdent pas de plan de symétrie manifestent l'activité optique. Mais comment faire une telle vérification? Ces molécules ne sont-elles pas insaisissables? C'est par milliards de trillions qu'on les compte dans un gramme de substance. Eh bien, les méthodes de la chimie prétendent déterminer pour chaque corps quels sont les atomes présents dans sa plus petite partie, la molécule, et même quels sont les situations et relations respectives de ces atomes. Ces schémas, ces plans de molécule sont appelés formules de structure. (Il faudrait parler ici des travaux de Le Bel et de van 't Hoff, mais je ne puis m'étendre davantage.) Or, et c'est corrélativement une preuve de la valeur des méthodes chimiques et de l'exactitude de l'hypothèse de Pasteur, chaque fois qu'une formule de structure manque de plan de symétrie, le corps correspondant est optiquement actif et se présente sous deux variétés : l'une dextrogyre, l'autre lévogyre. Si, au contraire, la formule présente un plan de symétrie, il n'y a pas d'activité optique ni non plus deux antipodes.

Reprenons à présent d'un peu plus près la comparaison entre les propriétés d'un corps optiquement actif et celles de son antipode.

Leurs propriétés physiques : densité, température de fusion, d'ébullition, solubilité dans l'eau, etc., sont, dans l'ensemble, identiques. Il en va de même de leurs propriétés chimiques : faculté de réagir avec tel ou tel corps. L'identité de leurs propriétés est, nous l'avons déjà dit, corrélatrice à l'identité de leurs structures. Prenons de nouveau la comparaison des gants : deux gants d'une même paire ont le même poids, exigent pour leur confection la même longueur de fil, leur usure est pareille, leur couleur passe à la lumière avec la même rapidité...

Il semble donc que l'action sur la lumière polarisée différencie seule les deux antipodes optiques. Dans certaines circonstances cependant d'autres différences se manifestent. C'est d'abord lorsque le corps optiquement actif est combiné avec un corps différent, lui-même doué d'activité optique. Voici un exemple que nous retrouverons tantôt : l'acide tartrique droit combiné à la cinchonine droite est plus soluble que la combinaison de l'acide tartrique gauche avec cette même cinchonine droite.

Mais voici une différence plus inattendue. Si, à l'exception du cas signalé à l'instant, les propriétés physiques et chimiques

des antipodes sont les mêmes, leurs propriétés physiologiques leurs actions sur les êtres vivants sont souvent différentes et parfois radicalement opposées. Voici quelques exemples : l'acide tartrique gauche en injection est toxique, l'acide droit l'est deux fois moins. Le camphre gauche est quinze fois plus toxique que le droit. La nicotine gauche, celle qui se trouve dans le tabac, est deux fois plus toxique que la droite. La valine gauche est amère, la valine droite sucrée. Certaines moisissures se développent sur les tartrates droits et s'en nourrissent, mais sont incapables d'assimiler les tartrates gauches. Quel singulier écartisme! Nous aurons à y revenir.

* * *

Ayant comparé les propriétés des antipodes des optiques, passons aux méthodes de leur préparation. De nouvelles surprises nous attendent. Les êtres vivants, plantes et animaux, élaborent aisément les corps optiquement actifs. Je vous ai déjà signalé qu'on en rencontrait une grande variété dans leurs tissus. Or l'on constate qu'une plante ou un animal donné élabore presque toujours un même isomère à l'exclusion de son antipode. Le grain de raisin contient de l'acide tartrique droit, du glucose droit, sans trace de leurs antipodes. Le tabac produit exclusivement de la nicotine gauche. Les pins des landes françaises fournissent de l'essence de térébenthine gauche, tandis que les pins allemands font sans doute une question d'honneur national de fournir de l'essence de signe optique opposé.

Les chimistes sont parvenus à reproduire dans leurs cornues à partir de quelques corps simples : carbone, hydrogène, oxygène, azote, la plupart des substances complexes que les êtres vivants forment dans leurs tissus. Ils réussissent la synthèse des substances actives, mais, chose curieuse, il leur est ou du moins il leur était jusqu'il y a cinq ans, impossible d'élaborer une substance active sans qu'elle soit accompagnée de son antipode en quantité rigoureusement égale : ils aboutissent donc à des mélanges racémiques optiquement inactifs. Dans un seul cas la synthèse artificielle d'un antipode isolé était possible. C'était lorsque cette synthèse se faisait non pas à partir d'une quelconque matière première, mais à partir de corps possédant déjà l'activité optique gauche ou droite. L'on a donné le nom de synthèse asymétrique à la production de corps optiquement actifs. La synthèse asymétrique que pouvait réaliser le laboratoire à partir de corps déjà actifs était dénommée synthèse asymétrique partielle. Les êtres vivants seuls réaliseraient la synthèse asymétrique totale.

Ces impuissances et ces restrictions placent les procédés de laboratoire en état d'infériorité en regard des procédés de la nature vivante. Mais cette infériorité se marque encore d'une autre façon. Obtenir de l'acide racémique lorsqu'on voulait de l'acide tartrique droit ne serait qu'un demi-fnal s'il était aisé de trier ou pour employer le terme consacré, de dédoubler le racémique en les deux antipodes dont il est le mélange. Ce qui ne va pas tout seul. Réfléchissons-y : tous les procédés de séparation dont disposent les chimistes sont basés sur des différences de propriétés des corps à séparer. Soit de l'eau salée : il est aisé d'en extraire l'eau pure et le sel pur. Ces deux corps ont des propriétés très différentes, celle-ci par exemple : à 100° l'eau se transforme rapidement en vapeur, le sel demeure inaltéré. Il suffira donc de faire bouillir l'eau salée pour que l'eau s'échappe en une vapeur qui pourra être recueillie et recondensée en liquide pur, et que le sel demeure seul dans le récipient où s'est faite l'ébullition. Mais nous avons vu que l'ensemble des propriétés des antipodes optiques sont identiques. La plupart des traitements physiques ou chimiques altéreront de la même façon les deux antipodes et seront donc impuissants à les séparer.

Le dédoublement des racémiques est donc un problème difficile. Et c'est encore Pasteur qui a signalé et expérimenté avec succès toutes les méthodes de dédoublement utilisées jusqu'en ces dernières années. Ces méthodes de dédoublement, elles sont trois, ont ceci de commun : elles font intervenir l'activité vitale.

Première méthode : à l'encontre des propriétés physiques et chimiques, les propriétés physiologiques des antipodes optiques sont souvent différentes. En particulier, nous l'avons dit, certains microorganismes peuvent parfois assimiler l'un en laissant l'autre intact. Cultivant du *Penicillium glaucum* sur le racémate d'ammonium, Pasteur vit disparaître l'acide tartrique droit tandis qu'il lui restait l'acide gauche. Des variantes de ce procédé ont permis d'isoler l'un des composés actifs d'un grand nombre de mélanges racémiques.

Autre méthode de dédoublement : je vous ai signalé que les combinaisons des deux antipodes avec un même troisième corps optiquement actif avaient souvent des propriétés physiques et chimiques différentes, d'où possibilité de les séparer et après séparation possibilité de régénérer les deux antipodes. Pasteur combina par exemple l'acide racémique à la cinchonine droite. Comme je l'ai dit, le composé acide tartrique droit — cinchonine est plus soluble dans l'eau que le composé acide tartrique gauche — cinchonine. Des cristallisations et redissolutions successives permettent dans ce cas leur séparation. Cette méthode de dédoublement semble se passer de l'intervention vitale. Vous oubliez que la cinchonine droite indispensable n'a pu être obtenue qu'en l'extrayant d'un végétal ou, à la rigueur, en dédoublant par le premier procédé une cinchonine racémique obtenue en laboratoire.

Pasteur enfin mit au point un troisième procédé de dédoublement, d'une application moins générale que les deux premiers. Historiquement ce fut ce procédé qu'il utilisa d'abord. Comme nous l'avons vu, les cristaux de racémate examinés au microscope se montrent de deux sortes. Il suffit de les reconnaître et de les séparer à la main. Où est ici l'intervention vitale? Sans doute, le racémate en cristallisant fournissait des cristaux distincts de tartrate gauche et de tartrate droit, mais ces cristaux seraient demeurés indéfiniment, inextricablement confondus si n'était intervenue la forme de vie la plus haute. Cette méthode de dédoublement exige en effet immédiatement le jugement d'une intelligence et l'intervention d'une volonté.

Il semble que cette différence de forme droite et de forme gauche soit trop subtile pour se faire reconnaître par les forces aveugles de la chimie et de la physique. Il y a un choix à faire, soit au cours de l'élaboration de la molécule asymétrique (sera-t-elle gauche ou droite?) soit dans le triage d'antipodes mélangés. Il y a un choix qui semble requérir l'intervention d'une intelligence humaine, ou tout au moins de cette mystérieuse faculté de choisir qui permet à chaque être vivant de s'adapter à son milieu, de se défendre contre lui, d'y puiser les éléments nécessaires, d'incorporer ces éléments à la place voulue de sa structure, et par ces choix répétés d'assurer sa conservation et celle de son espèce. Le comportement du vivant à l'égard des antipodes optiques serait une manifestation particulièrement curieuse de cette obscure intelligence et de cette initiative. Dès le début de ses recherches, Pasteur considéra cette différence d'action sur les corps actifs comme la seule ligne de démarcation non pas évidemment entre le vivant et le non-vivant, mais entre leurs chimismes respectifs.

* * *

Cette profonde différence de comportement attira l'attention des philosophes, et dans les années qui encadrèrent 1900 vitalistes et mécanistes se querellèrent à son sujet. Vous savez que

les mécanistes veulent ramener l'activité du vivant aux seules forces physico-chimiques, tandis que les vitalistes soutiennent que dans la plante, et à fortiori dans les organismes animaux, est à l'œuvre une force vitale d'ordre supérieur aux forces inanimées. Disons tout de suite que malgré les premières apparences, ni les vitalistes ni les mécanistes ne peuvent tirer argument du comportement des vivants à l'égard des substances optiquement actives. Il ne m'est pas possible d'entrer dans le détail de leur controverse. Voici sur quel terrain étroit un premier examen la ramène. Le fait qu'actuellement les vivants soient capables d'effectuer une synthèse asymétrique ou d'être affectés différemment par les deux antipodes n'impose pas un recours immédiat à la force vitale. En effet, nous savons que le vivant contient dans ses tissus des antipodes optiques isolés. Ses synthèses asymétriques ne sont peut-être que des synthèses asymétriques partielles, comme les laboratoires en réalisent. Qu'il soit affecté différemment par deux antipodes, cela est à rapprocher du fait qu'en laboratoire aussi un corps optiquement actif peut réagir différemment avec les deux constituants d'un mélange racémique. La question n'est tout à fait brûlante qu'aux origines. Le premier être vivant de la série qui dans l'hypothèse mécaniste s'est formé aux dépens de matière inorganique et sous l'action des forces physiques, comment a-t-il pu ne faire la synthèse que d'un seul antipode, ou comment s'il l'a trouvé tout préparé dans un mélange racémique a-t-il pu le choisir? Pour ne citer qu'une des idées jetées dans la mêlée, voici une explication fournie par les mécanistes et dont je vous laisse le soin d'apprécier la valeur : il était de fait impossible au premier vivant jusqu'alors optiquement inactif de choisir dans des racémiques un composé actif. Le hasard s'est chargé de ce choix. D'un mélange racémique un coup de vent heureux aura détaché une poussière dextrogyre et l'aura amalgamée au germe en formation. Celui-ci acquit de ce fait le comportement vis-à-vis des substances actives que nous connaissons chez les vivants.

Des travaux théoriques du physicien français Curie, le mari de l'illustre inventeur du radium devaient éclaircir la position de la question. Je vous ai déjà parlé de la symétrie des figures et des objets. Curie s'occupa de la symétrie des forces et des phénomènes physiques. Ceux-ci peuvent avoir comme les figures, des éléments de symétrie. Considérons l'exemple très simple de la pesanteur, force dirigée en tous lieux vers le centre de la terre. Partageons en imagination cette salle par un plan vertical. De chaque côté de ce plan la pesanteur s'exerce de façon identique. La pesanteur possède donc un plan de symétrie vertical. Elle en possède même une infinité. Tous les plans verticaux imaginables voient à leur gauche et à leur droite la pesanteur s'exercer de même. Par contre, elle ne possède pas de plan de symétrie horizontal. Imaginons un tel plan. Au-dessus la pesanteur est dirigée vers lui, en dessous elle en diverge. Voici un autre exemple qui nous servira bientôt. Un mouvement de rotation n'a pas de plan de symétrie. Soit le mouvement du soleil décrivant un demi-cercle au-dessus de l'horizon. Un plan vertical nord-sud coupe en deux cette trajectoire; mais ce n'est pas un plan de symétrie, car d'un côté, à l'est, le soleil a un mouvement ascendant et s'approche du plan; de l'autre côté, à l'ouest, il descend en s'en éloignant.

Ces exemples élémentaires vous auront fait comprendre ce qu'est la symétrie d'un phénomène ou d'un champ de force. Curie énonça et démontra une série de théorèmes sur les relations entre la symétrie des causes et celle de leurs effets. Voici de ces théorèmes le plus important et le seul qui nous intéresse ici : « Les effets ne sont jamais moins symétriques que leurs causes. » En d'autres mots, tous les éléments de symétrie des causes se retrouvent dans leurs effets. Pour remplacer une démonstration

délicate, je vous donnerai un exemple d'application de ce principe. Exemple élémentaire où, à vrai dire, le principe n'apporte guère de lumière. Supposons que tout le plâtre dont est recouvert le plafond de notre salle se détache simultanément. La pesanteur l'entraîne vers le bas. Comment va-t-il se répartir sur le plancher? Entièrement du côté gauche, entièrement du côté droit, vers le devant ou vers le fond? Une telle répartition du plâtre sur le plancher manquerait de certains plans de symétrie verticaux. Or nous avons vu que tous les plans verticaux sont des plans de symétrie de la pesanteur. Les effets de la chute doivent également en avoir une infinité, ce qui n'est réalisé que par une répartition uniforme du plâtre sur le sol.

Appliquons à présent ces notions à la synthèse des antipodes optiques. Fabriquons-les à partir de corps optiquement actifs. Ces matières premières sont à ranger parmi les causes de la substance fabriquée. Or ils n'ont pas de plan de symétrie. Nous pouvons donc nous attendre à obtenir comme effet des substances optiquement actives. C'est le secret de la synthèse asymétrique partielle. Prenons maintenant comme point de départ un corps optiquement inactif, possédant un plan de symétrie. Nous obtiendrons des corps possédant un plan de symétrie, donc inactifs. Ces corps inactifs pourront être des corps purs ordinaires : eau, alcool, etc. Ce pourront être aussi des mélanges racémiques. Chacun des deux antipodes qui constituent ce mélange n'a pas de plan de symétrie, mais puisqu'ils sont l'image l'un de l'autre, leur ensemble en retrouve un.

Et cependant on peut espérer faire la synthèse d'un antipode optique à partir de substances inactives à une condition : il faut, c'est certain, que les causes de la synthèse soient asymétriques. Les matières premières sont symétriques, mais elles sont rarement les seules causes; il est généralement nécessaire qu'interviennent parmi les causes efficientes certaines forces physiques : chaleur, lumière, électricité. Il serait suffisant qu'une de ces causes physiques manquât de plan de symétrie pour que le système des causes pris dans son ensemble en soit également dépourvu. C'est à cette condition que l'on peut espérer réaliser en laboratoire la synthèse asymétrique totale. Malheureusement les forces physiques auxquelles il est généralement fait appel dans ces synthèses possèdent un ou plusieurs plans de symétrie. C'est le cas pour les trois que je viens de vous citer : la chaleur, la lumière et l'électricité. N'en existerait-il pas d'autres? Si... On peut réaliser des champs de forces asymétriques en superposant par exemple des champs électriques et magnétiques. L'on a donc fait des essais répétés de synthèse asymétrique en mettant en œuvre ces forces et jusque tout récemment sans aucun succès. Il ne suffit pas, en effet, que les corps en réaction soient soumis à l'influence de forces dissymétriques, il faut encore que ces forces interviennent comme causes de la synthèse. Mais voici qu'en 1929, puis en 1930, puis en 1934 plusieurs chercheurs allemands et anglais annoncèrent qu'ils avaient réussi à obtenir certains antipodes optiques isolés, à partir de substances inactives. Ils avaient donc réussi à imiter en laboratoire ce qui jusqu'alors avait été une activité réservée au vivant. Voici à quelle force dissymétrique ils s'adressèrent. La lumière intervient comme cause efficiente dans de nombreuses réactions; qu'il me suffise de vous rappeler son action sur la plaque et le papier photographique. La lumière ordinaire et même la lumière polarisée courante possèdent des plans de symétrie, mais il existe un type de lumière qui en est dépourvu; c'est la lumière polarisée circulairement ou elliptiquement. Qu'il me suffise de vous dire que dans une telle lumière les particules hypothétiques d'éther n'exécutent pas un mouvement de va-et-vient perpendiculaire au rayon lumineux comme la vague sur l'étang, mais un mouvement circulaire, donc dépourvu de plan de symétrie.

L'intéressant chapitre de chimie commencé par Pasteur il y a quatre-vingt-sept ans vient donc de subir d'importantes additions. Mais il est temps de vous le dire : ces progrès, la voie dans laquelle ils devaient être cherchés avaient été presque dès le début pressentis par le génie intuitif de Pasteur. Je vous donne lecture d'un extrait d'une conférence faite par lui devant la Société Chimique de France en 1883, il y a plus de cinquante ans :

« On peut exprimer les faits qui concernent la dissymétrie moléculaire de la manière suivante : quand les principes immédiats nécessaires à la vie prennent naissance c'est sous l'influence de forces dissymétriques et c'est pourquoi la vie fait des substances dissymétriques. Quand le chimiste dans son laboratoire combine les éléments ou des produits nés de ces éléments, il ne met en jeu que des forces symétriques. Voilà pourquoi toutes les synthèses qu'il détermine n'ont jamais la dissymétrie...

» Que faut-il faire pour imiter la nature? Il faut rompre avec vos méthodes qui sont à ce point de vue surannées et impuissantes. Il faut chercher à faire agir des forces dissymétriques, recourir à des actions de solénoïde, de magnétisme, de mouvement dissymétrique lumineux, à des actions de substances elles-mêmes dissymétriques. Lorsque, entraîné, enchaîné devrai-je dire, par une logique presque inflexible de mes études, j'ai passé des recherches de cristallographie et de chimie moléculaire à l'étude des ferments, j'étais tout entier à la pensée d'introduire la dissymétrie dans les phénomènes chimiques. A Strasbourg déjà j'avais fait construire par Rhumkorff de puissants aimants; à Lille j'avais eu recours à des mouvements tournants provoqués par des mécanismes d'horlogerie. J'allais essayer de faire vivre une plante, dès sa germination, sous l'influence des rayons solaires renversés à l'aide d'un miroir conduit par un héliostat. »

Enfin plus loin : « Voudrais-je tenter des combinaisons dissymétriques de corps simples? Je ferais réagir ces derniers sous l'influence d'aimants, de solénoïdes, de lumière polarisée elliptique... c'est-à-dire ce qu'ont fait avec succès Kuhn, Braun, Knopf et d'autres en 1929.

Avant de conclure arrêtons-nous à l'une des expériences envisagées par Pasteur, que nos connaissances élémentaires permettent de comprendre et de critiquer. Les plantes produisent dans leurs tissus des substances actives, le raisin par exemple de l'acide tartrique droit. Des forces asymétriques, se dit Pasteur, doivent présider à cette élaboration. Immédiatement il songe au soleil. Le soleil a un rôle de première importance dans la croissance végétale. Or le mouvement du soleil de l'est à l'ouest est, nous l'avons vu, dépourvu de plan de symétrie. Ne serait-ce pas ce mouvement circulaire qui serait responsable du signe optique de l'acide tartrique du raisin? Et dans ce cas, si l'on inversait le mouvement du soleil, si des miroirs en faisaient un mouvement d'ouest en est : image spéculaire de ce qu'il est de fait, le raisin n'élaborerait-il pas au lieu d'acide tartrique droit son antipode, son image spéculaire : l'acide gauche? A l'entendre, Pasteur ne semble pas avoir poussé l'expérience jusqu'au bout. L'eût-il fait, elle ne lui aurait donné aucun résultat et pourquoi? Le mouvement du soleil est asymétrique, soit; mais ce mouvement n'intervient pas comme cause dans la croissance des plantes. Le soleil n'agit que par sa chaleur et par sa lumière et celles-ci sont symétriques.

* * *

Mais peu importe que les idées de Pasteur n'aient point encore le caractère achevé que les théoriciens leur ont donné en quatre-vingt-cinq ans d'études, peu importe que ses expériences soient dépassées par celles de nos laboratoires ultra-perfectionnés. Il n'en reste pas moins qu'il reconnaît sa pensée dans les

théorèmes de Curie et qu'il ne serait nullement étonné des méthodes mises en œuvre et des résultats obtenus depuis six ans.

S'étonnerait-il peut-être que l'on ait si longtemps tardé? Pourquoi s'étonnerait-il? N'a-t-il pas appris vingt fois par sa propre expérience quels efforts, quels travaux opiniâtres il fallait longuement poursuivre pour que s'obtienne un résultat fécond, pour qu'une idée entrevue dans un éclair de génie mûrisse, se précise et rejoigne bien adéquatement le réel? Ce qui fait l'éminente qualité de Pasteur, c'est qu'il fut un esprit hardi, imaginatif, synthétique dont une idée pouvait poser aux chercheurs des problèmes pour un siècle, et à la fois un esprit critique, minutieux, d'une rigueur inflexible. Et ce grand esprit fut servi par un grand caractère, un caractère chaleureux, volontaire, persévérant.

Lorsque plus tard ses travaux auront livré leurs dernières conséquences et peut-être perdu toute actualité, l'homme n'en demeurera pas moins le modèle de tous ceux qui s'appliquent aux sciences. Réjouissons-nous de le voir en même temps leur donner une leçon de solide foi chrétienne.

PROSPER COLMANT, S. J.,
Professeur de chimie organique
aux Facultés Notre-Dame de la Paix.

Après le verdict de Genève

Lorsque paraîtront ces lignes il est probable que le mécanisme si compliqué et délicat des sanctions aura été mis en mouvement contre l'Italie.

Fallait-il en arriver-là? et risquer de faire sombrer le prestige de la Société des Nations, dont nous restons malgré tout partisan, en transformant une question de politique coloniale en Afrique en un danger terrible de guerre en Europe?

Il n'y a pas d'illusions à se faire : ou bien les sanctions seront bénignes et inopérantes et alors c'est l'institution de Genève elle-même qui sera en jeu, ou bien elles prendront vis-à-vis de l'Italie un caractère tellement coercitif qu'elles aboutiront fatalement à la guerre. Car le blocus pacifique, que les partisans d'une action assez forte pour obliger l'Italie à renoncer à ses droits en Afrique veulent, d'ores et déjà, faire appliquer à titre de sanction économique, ne peut avoir d'autre résultat que de provoquer la guerre.

Que pareille mesure puisse rester pacifique à l'égard d'un petit pays qui se le verrait appliquer par une grande puissance, nous l'admettons volontiers, mais qu'arriverait-il si l'Angleterre ou la France, mandatées par la Société des Nations, tentaient de l'utiliser comme moyen de pression vis-à-vis de l'Italie?

Le sentiment si élevé de dignité nationale, qui anime tous les Italiens, ferait immédiatement naître les plus vives réactions de la part d'une puissance qui sait quelle confiance elle peut mettre dans la valeur de ses forces maritimes et aériennes. Même, si pour éviter une guerre européenne, le gouvernement italien parvenait à contenir l'indignation nationale provoquée par pareille mesure, il resterait toujours le danger résultant des « forceurs de blocus » que l'esprit de lucre pousse aux manœuvres les plus audacieuses sans se rendre compte des répercussions qu'elles peuvent avoir.

Etait-il possible d'éviter pareil danger? Nous persistons à croire que oui. Il eût suffi au Conseil de statuer en toute justice et équité, sans se laisser influencer par les intérêts particuliers du plus influent parmi les membres de la Société des Nations et par les sentiments d'hostilité nourris à l'égard du fascisme par les représentants des pays parlementaires.

Quelle était, en effet, la situation des parties en présence? D'une part, l'Italie avait toujours scrupuleusement rempli toutes ses obligations à l'égard de la Société des Nations et avait même rendu à la cause de la paix en Europe le service le plus signalé en s'opposant, l'an passé, par une mobilisation rapide à la frontière du Tyrol, au *putsch* nazi préparé contre l'Autriche, au lendemain de l'assassinat du chancelier Dollfuss.

D'autre part, l'Abyssinie n'avait rempli aucune des obligations que lui imposait le pacte, à commencer par celui de payer sa cotisation. Elle avait, soit par impuissance, soit par mauvaise volonté, laissé subsister l'esclavage, non seulement sous la forme atténuée et difficile à supprimer du jour au lendemain de l'esclavage domestique, mais avec toutes les horreurs des razzias et de la traite d'êtres humains jusqu'alors libres. Le Négus n'avait pas été capable, en dépit des moyens les plus barbares employés par la minorité abyssine victorieuse à l'égard des races vaincues, d'établir sur tout le territoire éthiopien une autorité unique et indiscutée. Les ras continuaient, comme par le passé, à montrer vis-à-vis du pouvoir central la plus complète liberté d'action et à exploiter sans scrupule les malheureuses populations qu'ils étaient censés administrer. Les frontières étaient restées imprécises, sur des milliers de kilomètres, ce qui rendait impossible l'établissement de l'ordre dans ces régions et obligeait l'Italie à entretenir un important et dispendieux état militaire dans ses colonies.

En toute équité, entre un pays de civilisation deux fois millénaire, comme l'Italie, ayant rempli toutes ses obligations découlant du Pacte, et un pays barbare n'ayant rempli aucune de ses obligations et incapables de les remplir si on le laissait dans la situation actuelle, la solution s'imposait. Il fallait déclarer que ce membre de la Société des Nations, à qui on avait prématurément fait confiance, ne méritait pas celle-ci, qu'il devait donc être soumis en droit international à un régime spécial, tout comme l'est, en droit civil, un mineur ou un interdit, et être pourvu d'un tuteur qui en le guidant dans la voie de la civilisation l'aurait préparé à occuper un jour dignement son siège à l'assemblée de Genève. L'Italie paraissait tout indiquée pour remplir ce rôle de tuteur, tant par la situation de ses deux colonies d'Erythrée et de Somalie, que par les accords internationaux étendant sa zone d'influence jusqu'à l'ouest du lac Tana, chose que le gouvernement britannique avait encore reconnue et précisée, en décembre 1925, deux ans après l'admission de l'Ethiopie dans la Société des Nations! La chose était d'autant plus simple que le Pacte lui-même avait établi le système des mandats et que rien n'obligeait la Société des Nations à réserver ce système aux seuls territoires enlevés à l'Allemagne et à la Turquie. L'octroi à l'Italie d'un mandat sur l'Ethiopie, ne fût-ce qu'à titre provisoire, jusqu'au moment où ce pays, en se civilisant, fût devenu digne de siéger à Genève, eût été une solution sauvegardant à la fois le prestige de la Société des Nations, le bien-être des populations éthiopiennes, les droits et les intérêts légitimes de l'Italie.

Au lieu de cela, qu'a-t-on fait à Genève? On a opposé à l'Italie un déni de justice. Cependant la sentence de la Commission arbitrale relative aux incidents d'Oual-Oual libérait complètement le gouvernement italien et les autorités coloniales italiennes de toute responsabilité, et si cette sentence ne condamnait pas explicitement l'Abyssinie, c'est uniquement parce que les arbitres

n'étaient pas parvenus, à neuf mois de distance et en l'absence de tiers, à établir sa responsabilité d'une façon formelle. L'Abyssinie avait donc été acquittée faute de preuves, bien que la matérialité des faits restât debout. La sentence arbitrale portant ainsi sur l'interprétation d'événements lointains et difficiles à établir en pleine lumière n'écartait pas le fait d'une attaque abyssine contre la Somalie, attaque qui prouvait combien les colonies italiennes d'Afrique orientale étaient tenues sous une perpétuelle menace. On peut donc dire que, tout en reconnaissant substantiellement le point de vue italien, la sentence évitait de se prononcer d'une façon logique et précise sur la responsabilité de l'Ethiopie, bien qu'il ressortît, même au travers de l'imprécision du texte, que les Italiens avaient été attaqués. Faute d'oser prendre une responsabilité, la Commission arbitrale renvoyait ainsi les parties dos à dos.

La procédure qui suivit la non-solution de cette question préjudicielle conserva le même caractère de partialité au détriment de l'Italie. Celle-ci remit au Conseil de la Société des Nations un mémoire bourré de documents et de faits précis, dont il paraissait difficile de ne pas tenir compte, ne fût-ce que pour l'examiner.

Or, le Comité des Cinq n'a pas daigné examiner ce mémoire. Une violente campagne de presse s'est déchaînée contre la véracité et le caractère probant des documents ainsi produits; on est allé jusqu'à déclarer « truquées » des photographies montrant la barbarie abyssine dans toute son horreur, alors qu'il eût été impossible à des civilisés de se procurer la « matière première » indispensable à pareil « truquage ».

Comme l'a montré le baron Aloisi, le Comité des Cinq, nommé par le Conseil, a pris pour base de son travail, non pas le mémoire italien, mais bien une simple phrase incidente du discours du délégué éthiopien, et ce n'est que le 7 octobre que le Comité des Cinq a fait allusion au mémoire italien, et encore d'une façon indirecte, en se référant à la demande d'enquête éthiopienne au sujet de ce mémoire même.

« Après quoi, a ajouté le bon Aloisi, le Comité a conclu que les événements du 3 octobre — qui d'ailleurs se sont produits un long mois après la présentation du mémoire italien — rendaient l'étude de ces documents désormais impossible. C'est ainsi que ce mémoire resta lettre morte. »

Le moins qu'on puisse dire de pareil procédé, c'est qu'il projette un jour singulier sur la procédure suivie par le Conseil de la Société des Nations dans une affaire aussi délicate et aussi susceptible d'engendrer les plus graves difficultés internationales.

Il est vrai que les adversaires de l'Italie reprochent à celle-ci d'avoir mis tous les torts de son côté par ses ambitions territoriales et par l'affirmation des nécessités de son expansion coloniale. Cette attitude, certainement inadmissible à l'égard d'un pays civilisé remplissant ses devoirs internationaux et assurant à ses sujets tous les bienfaits de l'ordre et de la paix, est parfaitement justifiable vis-à-vis de barbares constituant un danger permanent pour leurs voisins et maintenant l'immense majorité de leurs sujets dans un état d'effroyable misère et de complet asservissement. Il est en effet piquant de voir les défenseurs des droits de l'homme et les pacifistes pousser aux sanctions les plus rigoureuses, même à la guerre, contre l'Italie pour permettre à des tyrans locaux d'exploiter à outrance les misérables populations courbées sous leur joug.

Il est piquant également de voir l'Angleterre, la plus grande puissance coloniale du monde, réprouver et combattre les procédés qu'elle a employés elle-même sous toutes les latitudes. Car ce sont les principes mêmes de la colonisation, telle qu'elle a été appliquée par des puissances conquérantes comme l'Angleterre aux Indes et en Afrique du Sud et comme la France en

Algérie et en Indo-Chine qui sont ici mis en question, et comme l'écrivait M. Marcel Pays : « Londres et Paris n'ont plus une faute à commettre, il y va aussi de la sécurité de l'empire britannique et de l'empire français. Implicitement les décisions prises par le Conseil de la Société des Nations condamnent le colonialisme tel qu'il s'inscrit dans trois siècles de l'histoire de deux grands pays colonisateurs. Le colonialisme français et anglais a ouvert des continents entiers aux bienfaits d'une culture, d'une morale, d'un ordre social plus humain; il a créé des villes, des ports, des écoles, des hôpitaux; il a donné la prospérité à des populations affranchies de l'esclavage; il a multiplié dans le monde les plus fidèles amis et alliés de la France et de l'Angleterre. »

C'est cette colonisation bienfaisante et civilisatrice que l'Italie veut, en échange de légitimes avantages d'ordres démographiques et économiques, apporter aux populations éthiopiennes. Elle ne demande même pas l'incorporation pure et simple des territoires abyssins à son empire colonial, c'est par le système d'un protectorat ou d'un mandat qu'elle veut civiliser et mettre en valeur ces régions aujourd'hui plongées dans l'abjection et la misère.

Pourquoi le Négus, dont l'avènement a été précédé de péripiéties dignes des *Récits des temps mérovingiens* d'Augustin Thierry, ne pourrait-il, dans l'intérêt même de ses sujets et de la civilisation, accepter une situation semblable à celle du bey de Tunis et du sultan du Maroc, souverains placés cependant plus haut que lui dans la hiérarchie des chefs d'États civilisés. C'est dans cette voie qu'encore à l'heure actuelle, avant que l'irréparable ne soit consommé, il importe de chercher une solution.

Le système du mandat, contrôlé par la Société des Nations, empêcherait, s'ils étaient à craindre, tous les abus inhérents aux anciens systèmes de colonisation.

L'Italie, après avoir brillamment lavé les humiliations des anciennes défaites, dont le régime parlementaire auquel elle était alors soumise porte la principale responsabilité, peut, sans déchoir, entrer dans la voie des compromis et des négociations, afin d'obtenir, à meilleur compte que par la prolongation d'une lutte sanglante et ruineuse, la reconnaissance des droits incontestables résultant des traités et accords antérieurement conclus par elle avec la France et l'Angleterre pour le partage des zones d'influence en Afrique orientale.

Vicomte CH. TERLINDEN.

Professeur à l'Université de Louvain

Comment je vois la Suisse⁽¹⁾

LA SUISSE VUE D'UNE COLLINE

Ainsi, mon village de Cressier-sur-Morat, paroisse et commune du district du Lac, dans la République et Canton de Fribourg, m'a enseigné où réside la force et où se trouve la faiblesse de la Suisse. La force de la Suisse est dans le particularisme, la diversité, l'inégalité, c'est-à-dire dans ce qui, aux yeux des gens superficiels, semble notre faiblesse. Sa faiblesse est dans son régime actuel, ce régime politisé, centralisé, étatisé, c'est-à-dire dans ce qui, aux yeux des gens superficiels, semble notre force. Nous traversons une grande tempête où rien n'est stable. Ce qui résistera le mieux, demain comme dans le passé, c'est ce qui se

(1) Voir la *Revue catholique* du 13 septembre.

trouve au ras de terre, ce qui est enraciné, ce qui possède une force personnelle de résistance, ce qui a déjà pris l'habitude de subir des changements, des révolutions, et de tenir. Le reste, soyez-en sûrs, sera bouleversé, éliminé. Le nomade, l'instable, sera balayé comme feuilles mortes, porté au loin comme poussière. Les frontières seront peut-être crevées comme des cloisons, car l'Europe n'est pas définitive, elle n'a jamais été définitive et aucun Etat n'est éternel. Les masses se fragmenteront à leur tour, car, jamais, dans l'histoire, les masses n'ont duré. Tout régime de masse n'est qu'un moment transitoire, un regroupement de défense : après quoi, il se fragmente, les aristocraties et les élites se reforment, l'inégalité renaît. Alors, les sociétés se reconstruisent autour des points fixes qui ont subsisté comme des bornes dans les champs ravagés, ou comme des pilotis émergeant encore des eaux remuées jusqu'à la vase. Ainsi, la société médiévale s'est formée lentement autour des points fixes et des pilotis qu'avait laissés après lui l'empire romain : ici, une famille, là, un sanctuaire, plus loin une cité, ou même une simple villa, comme ce domaine du Gallo-Romain Criscius. C'est la diversité qui fait l'unité. Mais l'unification détruit l'unité parce qu'elle stérilise la vie. Et c'est encore ce que m'a enseigné mon village,

Lorsque je sors de ma maison, par un jour clair comme celui où je rédige ces pages, lorsque je traverse les champs et gagne, à la crête de la colline, la forêt de Bouleyres, c'est toute la diversité de la Suisse qui m'apparaît. Diversité dans l'espace : je vois les Alpes et le Jura au delà même de nos propres limites. Je suis exactement sur celle qui sépare les langues et les races. Cressier, de langue française, est entouré de villages où l'on parle allemand ; Cressier, qui est catholique, a pour plus proches voisins des villages protestants. Lorsque je regarde vers les Alpes et vers le Nord, le paysage est germanique : ces grandes forêts de sapins, ce sont encore des fragments de l'Urwald ; ce petit ruisseau endigué qui passe entre la colline de Cressier et la colline de Cordast achemine lentement ses eaux grises, où patinent des éphémères, par la Sarine, l'Aar et le Rhin, à la mer du Nord. Mais, de l'autre côté, les derniers sapins de Bouleyres touchent presque à la vigne. De l'autre côté, le paysage change et prend un caractère latin. L'atmosphère dorée que dégage le Léman monte, ce soir, derrière les proches collines de la Broye et de la Veveyse, seuil facile à franchir et derrière lequel s'ouvre le monde méditerranéen.

Diversité dans le temps. Je vois l'histoire suisse se construire, étage sur étage. D'abord, la première civilisation, celle des palafittes. Sur ce petit lac de Morat qui m'apparaît comme une écuelle ébréchée, pleine d'une eau couleur de lait, on compte une vingtaine de stations lacustres. Près de Faoug, dont les toits rouges alternent avec les arbres verts, on distingue encore sous les ondes immobiles et claires des tronçons de pilotis noirs. Puis les hommes s'établissent en terre ferme : sur ce *Murtenholz* que j'atteindrais en un quart d'heure il y avait un refuge palissadé dont on a retrouvé les traces. Et voici le second étage, la seconde civilisation, déjà bien plus complète et plus raffinée : celle des Celtes, de Helvètes. Je ne suis pas loin de la Tène, sur le lac de Neuchâtel, qui a donné son nom au second âge du fer, environ cinq siècles avant Jésus-Christ ; de la Tène qui, centre d'échanges, douane et marché, nous révèle, par les objets qu'on y a découverts, un trafic allant déjà de la mer du Nord, où l'on recueillait l'ambre, jusques aux Etrusques, aux Grecs, à l'Égypte enfin.

Alors, je regarde vers Avenches. Cette silhouette bleue de bourgade vaudoise fut une capitale, une grande ville dans l'immense empire romain : la *Colonia pia, Flavia, constans, emerita Helvetiorum*. Nous sommes ici dans l'ordre romain d'où l'ordre suisse est sorti peu à peu, dans cet *imperium roma-*

num dont les provinces étaient des fédérations de cités, sous la présidence de l'empereur, ce père des villes, comme l'appelle si noblement Horace. Et je sais maintenant que si les Helvètes celtes ont donné à notre pays son premier et plus beau nom, s'ils ont les premiers dessinés sur cette terre les contours de *pagi* qui annoncent de loin les cantons, les Romains ont fortement établi les fondations de la Suisse. Nous n'existerions pas sans eux.

Un peu plus loin qu'Avenches, voici Payerne, qui évoque la Bourgogne transjurane dont les rois furent presque une dynastie helvétique. Car, nous sommes en Bourgogne et nous serons longtemps en Bourgogne, des Burgondes jusques à Charles le Hardi, en passant par les ducs de Zähringen, recteurs de la Bourgogne transjurane. Bourgogne, Alamannie, Rhétie : voilà bien, voilà encore les trois grandes divisions de la Suisse. Et je suis un Suisse de Bourgogne, c'est-à-dire un Suisse d'une Suisse qui n'a jamais cessé de se sentir d'origine impériale et royale, de se voir ouverte vers la France, l'Italie, la Méditerranée, d'avoir conscience d'une civilisation supérieure.

Cette vision que, du haut de ma colline, j'ai, depuis mon enfance, eue de la Suisse, a déterminé en moi une conception. Dans le temps, j'ai reculé nos origines près de deux mille ans en deçà du 1^{er} août 1291. Le pacte de 1291 m'apparaît autant comme un aboutissement que comme un début. C'est, je le veux bien, un des sommets de notre histoire, mais non le premier, ni peut-être le plus haut. Jamais les Waldstätten n'auraient songé à s'émanciper comme elles l'ont fait, sans l'exemple, sans le modèle, sans l'impulsion des villes. La fondation par les Zähringen des deux cités voisines — Fribourg, dont je vois la tour de la cathédrale surgir entre deux forêts, Berne, dont je vois de ma fenêtre rayonner les lumières sitôt la nuit tombée — me paraît avoir au moins autant d'importance. Avant l'apparition politique de la Suisse, s'était déjà formée, dans l'intérieur d'un cadre naturel, une civilisation composite, mi-germanique et mi-latine, dont l'expression la plus complète se trouve dans ce pays étendu à mes pieds.

J'ai toujours eu un goût très vif pour ce qui est alémanne, et pour cause : par ma mère, tout le sang d'Uri et de l'Unterwald, de la Suisse primitive coule dans mes veines. Et je crois à la puissance du sang. J'admire la tradition alémanique, cette tradition qui part du *Monasterium Sancti Galli*, où elle a trouvé ses premières expressions, pour aboutir, sans aucune solution de continuité, aux grands écrivains que la Suisse allemande a produits au XIX^e siècle. Mais cette tradition, à elle seule, demeure incomplète, insuffisante. Il ne faut pas oublier, en effet, que les Alémanes, demeurés longtemps la plus barbare, la plus en retard des tribus germaniques, sont peu artistes et n'ont pas beaucoup d'imagination. Ils sont réfractaires aux idées. Ils n'ont jamais possédé ni l'intelligence, ni la capacité d'imagination, ni le sens politique des Goths, des Francs ou même des Burgondes. La tradition alémanique a quelque chose de provincial qui l'empêche de s'élever beaucoup au-dessus de la motte de terre et du rocher. C'est une base, mais il faut y construire, soit en se rattachant à l'ensemble de la civilisation germanique, soit en s'appuyant à la civilisation latine, en s'intégrant dans la romanité. Et l'un est possible sans négliger l'autre. Toutes les fois que les Alémanes ont produit quelque chose de beau et de grand, c'est en se complétant de cette manière : par le mysticisme des Celtes, par la philosophie des scolastiques, par l'influence de la poésie provençale, de l'art français, de la littérature française, par celle de l'Italie, par l'humanisme, le baroque, le romantisme, par le contact avec la Suisse romande elle-même. Aujourd'hui, l'alémanisme a senti le danger que peut lui faire courir le dynamisme de l'Allemagne contemporaine. Il réagit, et c'est heureux. Mais ce n'est qu'une attitude négative. L'isole-

ment où il se trouve vis-à-vis de l'Allemagne n'est ni sain, ni naturel. Il risque d'agir comme un stérilisant. Séparée de l'ensemble allemand où elle puise sa sève comme nous puisons la nôtre dans l'ensemble français, la Suisse alémanique risque, en effet, de retomber dans le local, le médiocre, le populaire au sens le plus étroit, si elle ne fait pas un effort pour s'appuyer de nouveau sur la Suisse romande, sur la romanité, sur cette Europe enfin dont l'Allemagne aujourd'hui se sépare.

L'EUROPE VUE D'UNE COLLINE, PUIS D'UNE BIBLIOTHÈQUE

Car, du haut de ma colline, je vois la Suisse dans l'Europe, en fonction de l'Europe.

Du haut de ma colline, à ce moment de la vèprée où les glaciers s'empourprent, où toutes les pointes des montagnes deviennent roses, tandis que le ciel sans nuage est d'or à l'occident où le soleil vient de tomber derrière les collines violettes, je distingue, je devine quelque chose de tous les grands pays qui nous entourent et qui sont tout proches en effet. Je vois le mont Blanc par ses deux versants, le français et l'italien, et derrière lui les montagnes de la Savoie. Au revers du Jura bleu sombre, je vois le « trou de Bourgogne », cette porte entre-baillée d'où tombe obliquement un rayon pareil à celui d'un grand projecteur. Entre le Jura qui s'abaisse et la colline de Laupen se profile un tout petit linéament de la Forêt-Noire, juste pour me rappeler que nous sommes en pays rhénan, que, de la Sarine à l'Aar et de l'Aar au Rhin, la distance à vol d'oiseau est courte. Enfin, quand l'atmosphère est particulièrement sèche, on peut repérer la pointe à peine perceptible de la Scesaplana, borne de notre champ du côté de l'Autriche. De telle sorte que, du haut de ma colline, la Suisse m'apparaît dans sa réalité géographique : une marche intermédiaire entre le Nord et le Midi, la Germanie et l'Italie, entre l'Ouest et l'Est, les pays français et les pays danubiens. Et le plateau suisse ressemble à une large voie qui va du Bodan au Léman, porte d'entrée à Constance, porte de sortie à Genève.

Dès lors, toujours du haut de ma colline, l'idée m'apparaît absurde d'une Suisse isolée, fermée, verrouillée, d'une Suisse capable de s'abstraire de l'Europe, comme on disait au XVII^e siècle. Une telle idée, singulièrement embryonnaire, preuve d'ignorance et de faiblesse, elle existe peut-être dans les têtes minuscules de ces fourmis rouges qui sortent de leur trou à mes pieds et pour lesquelles cette taupinière est un Rigi sans funiculaire. Mais elle est la négation de la réalité concrète, visible, celle de la terre et de l'histoire. Vouloir vivre dans la neutralité, à un moment où tous les conflits politiques se multiplient par des conflits idéologiques et où les guerres sont des guerres de religion, comme déjà celle de 1914, comme déjà celle de la Révolution française; vouloir organiser tout notre régime comme une « *secularitas* », comme une société d'assurance et de réassurance contre tous les risques, voilà ce qui me paraît, non seulement impossible, mais inhumain, si c'est peut-être humanitaire. C'est une décadence que la peur du risque et l'immobilisme. Et rien n'est moins suisse, moins conforme à ce goût de l'aventure, à cette force individuelle, à ce besoin d'expansion qui ont toujours été notre marque depuis les origines et qui demeure au fond de notre tempérament, même lorsque le régime semble d'être donné pour but d'anémier ce tempérament et de réduire notre horizon à celui d'un *Stammtisch*. Et voilà pourquoi nous sommes le pays où la jeunesse est malheureuse et où les esprits se sentent à l'étroit.

Certes, nous parlons bien souvent d'esprit européen. Mais alors ne faisons-nous pas de l'Europe le même une abstraction, une idée pure, un noumène? Libéralisme et protestantisme

kantiens, je vous reconnais là. Je vous reconnais quand de ce noumène, avec notre manie pédagogique, nous tirons une morale internationale et un droit de jugement sur les autres peuples — de jugement et presque toujours de condamnation, au nom d'une supériorité que l'on nous reconnaît de moins en moins. Et c'est encore une conséquence de notre neutralité qui nous fait perdre de vue, au profit de l'Europe-idée, l'Europe-réalité. Mais, en perdant de vue l'Europe-réalité, nous perdons en même temps de vue la Suisse-réalité, avec ses grands intérêts nationaux qui nous obligent, si nous voulons les défendre et les promouvoir, de vivre la vie européenne et d'en partager les périls. Entre le matérialisme et l'idéalisme — l'exagération de celui-là entraîne inévitablement l'exagération de celui-ci — je crois bien que c'est le réalisme qui nous manque, le réalisme qui est tout de même quelque chose de plus que le sens pratique et les vertus du *Spiessbürger*, de l'épicier.

Or, j'eus cette chance que l'Europe fut, dès mon enfance, pour moi, une réalité vivante, comme la Suisse. L'Europe, le décor composite de ma « maison des champs » la contient et l'exprime : ces fresques dont le style est tantôt celui de la France classique et bourbonnienne, tantôt celui de l'Allemagne baroque et habsbourgeoise; ces souvenirs de Naples ou de Rome, ces meubles de toutes les époques; ces portraits d'ancêtres qui ont guerroyé partout, de l'Espagne à la Bohême, de la Hollande au Danube. L'Europe, je la porte en moi, par hérédité, par atavisme : parce que descendant d'une famille qui a mené de front pendant près de trois siècles le service du pays et le service de France, d'une famille dont l'esprit fut lentement formé par l'éducation humaniste, la culture française et l'universalité catholique. Je ne nie point les abus et les corruptions du service étranger, mais notre démocratie n'a-t-elle point ses abus et ses corruptions? Je ne veux dire que ceci : notre pays est trop petit, il est trop partagé par les langues, les cultures, les religions, par ailleurs il est trop surpeuplé pour ne pas avoir besoin d'exporter ses hommes. Son horizon est trop limité pour que les esprits, lorsqu'ils parviennent à un certain niveau intellectuel ou social, n'éprouvent pas le besoin de prolonger leur vie suisse par une vie européenne, de s'attacher à une cause européenne. Il ne faut point chercher à contraindre ce qui est dans la nature des hommes et des choses, dans la nature à la fois particulariste et européenne de notre pays. Et surtout il ne faut point avoir peur de cette nature, il ne faut point chercher à la paralyser à coups de règlements et d'interdictions. La Suisse est faite de telle sorte que, lorsqu'elle produit une élite, c'est nécessairement une élite européenne. Non pas seulement une élite intellectuelle, mais aussi une élite sociale. Je sais que j'appartiens à l'une et à l'autre : il y aurait de ma part fausse modestie à le nier. Et, si j'appartiens à l'une, c'est que d'abord j'appartiens à l'autre, et lui appartient de par l'histoire, de par les traditions, de par des liens de famille qui font que ni ma vie sociale, ni ma vie intellectuelle ne sauraient relever exclusivement de la Suisse. Je ne me sentirai jamais un étranger, ni en France, ni à Rome, ni partout ailleurs où je retrouve ceux qui sont du même monde que le mien, ceux qui ont la même éducation, les mêmes traditions et les mêmes mœurs que les miennes. Il s'est constitué, en effet, à partir du XVII^e siècle, une Europe française, c'est-à-dire une élite à la fois intellectuelle et sociale, formée par la culture humaniste et la culture française, élevée par les Jésuites ou d'après leurs méthodes, et qui se recrutait dans tous les pays, y compris la Suisse. Cette élite, entre la Réforme et la Révolution, alors que le latin cessait peu à peu d'être la langue de tous les lettrés, la langue universelle, a maintenu l'idée de la civilisation européenne et de son unité d'esprit, elle a maintenu cette « intelligence européenne » et cette communauté

de culture à la recherche desquelles nous nous mettons anxieusement aujourd'hui. Je représente encore cette tradition et j'ai pu la nouer à celle qui se reforme sous le signe de la coopération intellectuelle. Je n'y serais jamais parvenu sans ma famille et sans l'hérédité; je n'y serais jamais parvenu si je n'étais né dans cette grande tradition, particulièrement vivante à Fribourg.

C'est encore une tradition vécue. Je l'ai vécue surtout dans la bibliothèque de famille dont les livres s'alignaient dans l'obscurité sur des rayons de bois, autour d'une table en planches où chaque année, après la vendange, on disposait les grappes de raisin, bien séparées les unes des autres pour éviter la contagion de la pourriture. Au-dessus, pendaient à des crocs vissés dans une grosse poutre noircie, des jambons et des quartiers de lard, pareils, dans l'ombre, à des corps de suppliciés. C'était dans le galetas de notre maison en ville. Chaque jour, je m'y réfugiais; je prenais au hasard un livre et je m'installais près de la lucarne, sur une chaise boiteuse. Ces ouvrages, tout imprégnés encore d'odeur de raisin, tout munis d'ex-libris, c'étaient tous les classiques français du XVII^e siècle, c'étaient tous les classiques grecs et latins dans les belles et infidèles traductions de l'époque, c'était de l'histoire, celle que mes ancêtres avaient vécue, c'était aussi de la théologie, c'étaient enfin des voyages, ceux de Cook et de Bougainville, ou du baron de Tott chez les Tartares. Je me suis nourri de ces vieux livres, à l'âge où mes camarades dévoraient en cachette les romans de Zola ou de Paul Bourget, les vers de Leconte de l'Isle ou de Victor Hugo. Une autre lecture eut sur moi, en ce même temps, une influence décisive : celle de Chateaubriand. Une édition du *Génie du christianisme*, reliée en noir et imprimée sur deux colonnes, se trouvait dans le salon de ma mère; et, quand il y avait du monde, je me retirais dans un coin pour m'enivrer de cette prose rythmée et magnifique dont je ne comprenais pas toujours la lettre, mais qui agissait profondément sur ma sensibilité. Jusqu'à vingt ans, je n'ai guère dépassé les romantiques. De telle sorte que le XIX^e siècle, celui de Taine et de Renan, j'y ai presque complètement échappé; je n'ai « rejoint » qu'avec Baudelaire, Verlaine et Barrès. A partir de vingt ans, j'ai découvert les écrivains suisses, mais c'étaient encore ceux du XVIII^e siècle; je me suis passionné pour nos anciens chants de guerre, pour nos chants populaires, pour nos chroniqueurs; mais je dois avouer que, si j'ai eu de la sympathie pour Jérémie Gotthelf et Conrad Ferdinand Meyer, je suis demeuré complètement réfractaire à Gottfried Keller, et à tous ceux qui l'ont suivi. En somme, ma formation est demeurée tout entière humaniste et française, humaniste et latine; plus tard, j'y ai rattaché la vieille Suisse, comme une source d'inspiration. Cette rude matière tudesque à laquelle je trouvais un charme pittoresque et un goût barbare, c'est une forme latine, et une expression française que je me suis efforcé de lui donner. Je l'ai encastrée dans un édifice universel. Je crois que c'était bien ainsi.

CATHOLICISME

Mais c'est surtout par en haut, en trouant le plafond, que je me suis échappé de la chambre étroite et close : par en haut, c'est-à-dire par mon catholicisme. J'ai vécu ma religion comme j'ai vécu ma famille, mon village, ma cité, ma patrie, et de la même manière. Ma foi catholique, je l'ai reçue à ma naissance avec ma piété familiale et ma piété patriotique, liée aux deux autres d'une manière si intime, si naturelle qu'il m'eût été impossible et même impensable de les dissocier. Dans toute la force du terme, la foi de mes pères et la foi de la cité. Cette foi, elle était enracinée jusque dans ma vie physique. Les fêtes, les céré-

monies, les rites illustraient pour moi le cycle des saisons et la succession des jours. Les gestes quotidiens de mon existence, comme de m'éveiller ou de m'endormir, de travailler ou de me nourrir, de me promener ou d'être dans ma chambre, étaient placés chacun sous une prière, sous une évocation, sous une image. Tout, dans ma maison, dans ma ville, dans mon village, me rappelait et me rappelle encore la présence de Dieu. Je n'ai jamais cessé d'attacher mon catholicisme à des objets, à des paroles, à des chants : telle statue, en bois sculpté, de saint Christophe, le bâton à la main et l'enfant sur l'épaule; telle statuette dorée de Notre-Dame des Sept Douleurs, avec des glaives enfoncés dans le cœur — de vrais glaives à lame d'acier et à garde de cuivre, et dont j'avais envie pour jouer au soldat; telle image découpée dans du papier par de patientes nonnes; et ce reliquaire contenant un fragment de bois, provenant du lit où était mort saint Pierre Canisius; et ce crucifix de famille contre lequel tant de lèvres avaient exhalé le dernier souffle; et ce cierge béni qu'on allumait, à Cressier, au moment des orages; et ces psaumes de vêpres, ces hymnes à la Vierge dont je répétais, pour moi, sans les comprendre encore, les paroles latines ou dont je sifflais les airs en errant dans les bois. Et surtout les cloches dont je puis dire qu'elles me transportaient au ciel, lorsqu'elles sonnaient l'angélus du soir — les cloches que j'associais aux premières étoiles. Ainsi, mon catholicisme, sensible et mystique à la fois, m'a préservé de l'abstrait, comme il m'a préservé du subjectivisme en ne cessant de m'associer aux vivants et aux morts, en n'imposant ses vérités objectives, ses dogmes, son credo. Malgré le jansénisme qui flottait encore comme une ombre de jadis dans la demeure paternelle, malgré une rigidité morale qui m'a fait beaucoup de mal par son étroitesse et ses excès, le catholicisme était et il est demeuré pour moi ce qu'il est et doit être : la religion de la joie. Il fut en vérité la seule source de joie, durant mon enfance mélancolique et solitaire, entourée de la vieillesse et de la mort. Et c'est lui qui m'apprit à n'avoir nulle crainte de la mort, nulle peur des morts qu'il rassemblait autour de moi comme des compagnons, des amis, des intercesseurs. Mon catholicisme a tout enveloppé, tout baigné de lumière, tout spiritualisé : la nature, le paysage, le passé, l'histoire, la famille, le pays. Atmosphère où je respirais la vie.

Mais ne croyez pas que je me sois contenté de le subir d'une manière purement sensible, de le vivre passivement, sans l'étudier et sans y réfléchir. Dieu m'a fait la grâce — car ce fut une grâce — de traverser entre ma seizième et ma vingtième année une crise de doute extrêmement douloureuse. Les causes de cette crise furent l'étroitesse de certains professeurs, et ce catholicisme d'abord politique, — il semblait plus important de voter bien que de pratiquer, d'appartenir au bon parti que de faire ses Pâques — et ce formalisme obligatoire qui sévissait alors dans certains milieux. Ce josphisme démocratisé contribua beaucoup à m'éloigner du régime et, même lorsqu'il se proclamait catholique, à ne confondre pas plus le régime avec la religion que je ne l'ai confondu avec la patrie. Je me réfugiais alors, me sentant isolé, parfois maltraité, dans un pessimisme alimenté par des lectures que je comprenais mal, mais qui me passionnaient : le *Manfred* de Byron, le *Faust* de Goethe, Vigny, Léopardi, Schopenhauer. Ce qui me sauva, ce fut le prolongement même de mes lectures jusques à Baudelaire et à Verlaine. Je ne saurais assez dire combien les *Fleurs du Mal* eurent d'action sur moi : je me suis efforcé de l'expliquer dans mon livre sur Baudelaire. Deux années de philosophie thomiste achevèrent de me reconstruire. Désormais, j'avais compris que la foi naïve et mystique ne suffit pas, surtout en ces temps, qu'il faut l'entourer de culture catholique, et que cette parole de saint Anselme est profonde : « C'est une grande négligence de ne point étudier ce

que nous croyons comprendre. » Je revins donc aux philosophes, aux théologiens, aux Pères, aux Ecritures, c'est-à-dire aux « classiques » de ma religion. J'ai ainsi refait, consolidé, rendu inébranlable mon catholicisme en redescendant aux sources, aux racines, suivant la même méthode que j'avais appliquée spontanément à ma famille et à mon pays.

Si je cherche maintenant à préciser quelle fut l'influence du catholicisme sur ma pensée, quelle fut la conception de l'homme, de la vie et du monde, par conséquent de ma patrie, de ma famille, et de moi-même, que j'ai tirée, j'ai ceci à dire :

Le catholicisme m'a donné la troisième dimension de la réalité : hauteur et profondeur. Grâce à lui, ce qui n'était pour moi, comme pour la plupart, que ligne ou surface, est devenu volume. La réalité matérielle et la réalité humaine ne suffisent point, en effet, pour expliquer la réalité totale : il y faut encore la réalité spirituelle, divine. Vertu de ce mystérieux chiffre trois sans lequel rien ne se mesure, rien n'est construit, debout, achevé, rien n'est vivant. L'oubli progressif du trois me paraît la cause profonde du désordre actuel. Ce fut, en tout cas, l'erreur du XVIII^e siècle, de la « philosophie », de l'*Aufklärung*. Partout celle-ci n'a vu les choses que sur deux dimensions, en surface, c'est-à-dire d'une manière superficielle. Or c'est ne voir que des oppositions, des antinomies : l'homme et la matière, l'homme et l'Etat, l'homme et la masse, l'homme et la nature. Ces antinomies sont irréductibles tant que la troisième dimension n'intervient pas pour les ramener à une commune mesure, ou plutôt à la mesure elle-même. Bien plus : ces antinomies ne cessent de placer un terme faible, qui est l'homme isolé, l'homme individu, en face d'un terme attractif et fort qui l'absorbe. Pourquoi ? Parce qu'entre ce terme faible mais que l'on croyait fort, et ce terme fort mais que l'on croyait faible — c'est-à-dire n'existant que pour l'homme, en fonction de l'homme, réductible à l'homme — on a supprimé les intermédiaires, les amortisseurs. Intermédiaires, amortisseurs qui, tous, se rattachaient à la troisième dimension, à la conception chrétienne. Nous le voyons bien aujourd'hui que nous sommes à la recherche de cette troisième dimension perdue : cette verticale qui est l'échelle de Jacob, l'échelle d'or, « appuyée sur la terre, et son sommet touchait au ciel. Et voici, les anges de Dieu montaient, et descendaient par cette échelle. Et voici, l'Eternel se tenait au-dessus d'elle ». Non le Dieu des philosophes et des savants, le Dieu des panthéistes et des agnostiques, mais le Dieu vivant qui donne à l'homme la terre, la famille et la postérité.

Ainsi, par cette méthode, cette habitude de faire toujours intervenir la troisième dimension dans le calcul de la réalité, j'ai échappé au culte de la ligne pure et de la surface absolue, c'est-à-dire à l'idéalisme subjectif et au matérialisme scientiste, à l'influence de Kant, ou de Fichte, ou de Hegel, comme à celle de Taine, première manière, ou de Marx, ou de Darwin. J'ai échappé à cette folie politique et sociale — qui nous semble raisonnable parce que nous sommes accoutumés, même nous, catholiques, à la pratiquer — à cette folie de tout ramener au nombre et à l'égalité. Nous ne voyons plus, pratiquement, et même nous, catholiques, la grandeur que dans l'étendue, que dans la masse. Ce qui me paraît une hérésie pratique, l'hérésie de la démocratie et de la souveraineté populaire — un peuple où il n'y a plus de morts. Mais je vois la grandeur dans les plus petites choses si la troisième dimension vient, à la fois, les surélever vers Dieu et les ramener à leurs racines profondes : l'image de l'arbre. Une cité, un village, une famille, une personne, dès que vous les spiritualisez, deviennent aussitôt des valeurs universelles. La démarche préalable à cette spiritualisation consiste à les prendre dans leur vie historique : on passe par les morts pour se relier à Dieu. On retrouve ainsi les lois, les grandes

lois humano-divines qui régissent ces existences et leur assurent le droit à leur constitution intime, à la raison de leur vie. Car tout ce qui s'ordonne autour de Dieu devient une société parfaite, comme un cercle est parfait, si petit que soit son rayon.

Le génie du catholicisme est celui de la synthèse : voir les choses, replacer les choses dans l'ordre total. L'esprit de synthèse pourrait s'appeler aussi l'esprit de perspective. Celui-ci pense et calcule sur de très grandes dimensions, et dans le temps, et dans l'espace. Les êtres lui apparaissent à la fois dans leur diversité et dans leur unité, dans ce qu'ils ont de distinctif et de personnel — pour le catholicisme tout être est une exception — puis dans ce qui les relie les uns aux autres, dans le même ordre, et tous à Dieu. De là cette manière que j'appellerais catholique de voir la Suisse. De là deux sentiments que j'ai toujours éprouvés très fort : celui du différent et celui du semblable.

J'ai commencé par me voir comme une exception parmi d'autres exceptions, puis par me voir relié à toutes ces exceptions dans un ordre national. D'où le sentiment très vif de mes différences personnelles, avec le besoin de les affirmer, de les protéger, de les défendre; mais, en même temps, le sentiment très profond d'appartenir à des ensembles de plus en plus vastes — les cercles concentriques. Puis j'ai projeté ces deux sentiments sur la Suisse qui m'est apparue d'abord comme une réunion disparate et inégale de personnes et de familles, de cités et de pays, ensuite comme une synthèse, une harmonie composée avec ces différences; enfin, comme une personnalité complexe située dans un plus vaste ensemble : la vie européenne, la vie générale, et soumise au même rythme, aux mêmes lois que cette vie.

GONZAGUE DE REYNOLD,

Professeur aux Universités de Berne et de Fribourg
Membre suisse à la Commission de Coopération
intellectuelle à la S. D. N.

En quelques lignes...

Les Abyssins sont-ils des nègres ?

Oui, s'il faut en croire certains documents iconographiques que reproduisent avec complaisance les journaux italiens et les tracts de propagande consacrés au problème de l'esclavagisme. Non, si nous en jugeons par les photographies où le Négus, sous son parasol, fait plutôt songer à un Européen du Sud.

Le professeur Seligman, de l'Université de Londres, dont nul ne contestera la compétence en matière d'ethnographie comparée, va nous permettre d'éclairer notre religion.

Pour le savant anglais, la population aborigène de l'Abyssinie propre a été nègre à l'origine. En tout cas, il faut admettre que les Kamites ont pénétré dans la région depuis quelques milliers d'années avant notre ère. Le résultat en est que les Abyssins actuels sont un mélange de Kamites et de nègres, comportant environ 80 % de sang kamitique. Le type physique est nettement kamitique. Quant à l'influence sémitique, elle n'agirait qu'à la façon d'un levain.

Seligman insiste expressément sur le fait qu'on a tendance à exagérer l'influence sémitique en Abyssinie. D'une part, la fameuse tradition de la reine de Saba accreditte l'opinion des « hébraïsants ». D'autre part, les Somalis, qui ont adopté la religion musulmane, cherchent à mettre l'accent sur les rapports historiques qu'ils auraient entretenus avec le monde arabe.

Quelle langue parle le Lion de Juda ?

Une langue sémitique? Il faut distinguer.

Les Abyssins se sont convertis au christianisme dès le IV^e siècle. Du moins, certains d'entre eux. La Bible a été traduite dans leur langue au VII^e siècle. Cette langue — que les linguistes appellent le « gheez » — se rapprochait assez fort de l'hébreu et de l'arabe; mais elle ressemblait surtout à une ancienne langue parlée dans l'Arabie du Sud : le sabéen.

Au XIII^e siècle, il se passa, en Abyssinie, un phénomène analogue à celui qui devait se produire en France vers la même époque : à savoir qu'un dialecte particulier tendit à devenir la langue officielle de la Cour et du gouvernement. La province d'Amhara ayant pris le dessus sur les provinces voisines, ce fut le dialecte amharique qui prévalut. Et cette prédominance s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Il s'en faut pourtant que l'amharique ait conservé tous ses caractères originels. La contamination a été telle (du côté des langues kamitiques) que certains linguistes se refusent à admettre l'éthiopien moderne dans la famille sémitique. Par contre, le tigréen est demeuré plus pur. Et voilà qui expliquerait, entre autres, la défection de ce ras Guxa dont on nous dit qu'il partage à présent les agapes des généraux italiens sous la tente.

« Un peuple qui garde sa langue, garde la clé de sa prison », disait Mistral. Pour avoir gardé aux parlers tigréens leur caractère, les compagnons du ras Guxa préparaient sans doute leur changement de camp. Car il ne faut pas oublier que ce même tigréen est parlé dans la colonie italienne de l'Erythrée.

Et les Juifs noirs?...

Tous les voyageurs en Ethiopie ont signalé l'existence de ces Juifs noirs ou « Falacha » (d'un mot *falas*, qui signifie étranger). L'explorateur Hermann Norden leur a consacré un chapitre fort curieux de sa relation fort précise.

Les Falacha seraient au nombre de cent cinquante mille. Ils ont été soumis par les ras tigréens aux environs de l'année 1800. Jusqu'à cette date, ces Juifs noirs vivaient indépendants. Ils avaient leur propre dynastie. Et — la tradition doit être rapprochée de celle de la reine de Saba — leurs souverains se prétendaient les descendants de David.

On s'accorde à leur reconnaître des qualités d'artisans et une grande pureté de mœurs. Ils ignorent la polygamie et ne contractent jamais mariage en dehors de leur peuplade. Les prêtres ne sont pas tenus au célibat; mais il leur est interdit de se remarier. Leur rituel, très formaliste, est fondé sur la purification. Doivent se purifier ceux qui seraient entrés par erreur sous un toit chrétien. Une maison nouvellement construite sera purifiée par le sang d'un poulet égorgé. Quant aux femmes convaincues d'avoir manqué à la chasteté, elles se purifieront en passant à travers les flammes.

Les Juifs noirs connaissent aussi le repos du sabbat. Mais le contact des peuples idolâtres ayant contaminé leur religion, ils ont déifié, sous le nom de Sanbat, une sorte de sainte du septième jour à laquelle ils offrent des sacrifices.

Quant à l'origine de cette communauté judaïque des Falacha, elle doit être cherchée dans les échanges qui se seront institués entre les Juifs et les Abyssins. Car la reine de Saba, princesse d'Axoum, la ville sainte, n'est que le mythe gracieux qui symbolise la connexion judéo-abyssine. Peut-être cette connexion aurait-elle existé avant l'introduction du christianisme. En tout cas, il est assez significatif de constater que le christianisme abys-

sin comporte un certain nombre de pratiques reprises de l'Ancien Testament.

Les Galla

Enfin, il faut dire un mot des Galla, qui constituent, toujours d'après Seligman, le groupe ethnique le plus intéressant.

La majorité des Galla sont païens. Moins guerriers que les Danakil, ils se consacrent surtout aux travaux des champs. Le bétail forme leur principale richesse. D'ailleurs, ils emploient des charrues très primitives et que tire parfois le dromadaire!

Les Galla ne sont pas un peuple autochtone. Ils arrivent en Abyssinie vers le XV^e siècle, à la suite de l'envahisseur Mohamed Gragne. Leur habitat précédent semble être la région du golfe d'Aden.

Ces païens pratiquent le culte des arbres. Le baobab, le figuier sauvage sont sacrés à leurs yeux. La divination s'opère par le vol des oiseaux ou par l'examen des viscères d'une vache. Ils ont l'habitude de prier en commun et d'offrir des repas de sacrifice. Leur divinité suprême est le Ciel (Ouak). L'Abba Mouda (ou chef suprême de la religion) passait pour vivre dans une grotte en compagnie d'un serpent. Les mâles de la tribu allaient vers lui en pèlerinage. Et l'Abba Mouda oignait leur tête de beurre. Seligman croit savoir que ces pratiques auraient été abolies par les Abyssins.

Monogames, les Galla ont une vie patriarcale très développée. Le père a le droit de vie et de mort sur ses enfants; et le fils aîné est le principal héritier.

Les Galla forment le gros de la cavalerie abyssine. Mais ils sont loin d'avoir adopté l'organisation sociale que se flatte d'imposer au pays un Négus purement nominal.

Chasse aux canards

Elle n'est point ouverte, que l'on sache. Mais les correspondants spéciaux — oh oui! spéciaux! — des gazettes à gros tirage, qu'ils câblent leurs télégrammes d'Erythrée italienne ou d'Addis-Abeba, n'y vont pas avec la crosse du fusil. Tudieu! quelles tueries! le beau massacre! Depuis l'ouverture des hostilités, c'est-à-dire depuis une bonne dizaine de jours, l'Agence britannique Reuter et l'Agence allemande DNB ont trucidé, à elles deux, quelques divisions, voir un corps d'armée. Les bombardements aériens détruisaient les hôpitaux, faisant gicler le sang des malades et des nurses. Dans les tranchées d'Adoua on se battait à coups de poignard, de baïonnette, à coups de dents. « Pas de quartier! » imprimaient en lettres de cinq centimètres les journaux de Paris et les journaux de Londres. Cependant, au *Café du Commerce*, le joueur de belote qui connaît le médecin du premier chambellan du Négus racontait avec le plus grand flegme que des singes armés de bâtons avaient fait reculer Ascaris et Chemises Noires.

Ce serait le lieu de philosopher. Et de dénoncer, une bonne fois, ce goût de l'outrance, de l'excès en tout qui caractérise un public blasé et dont les nerfs ont besoin, semblerait-il, d'excitations aussi malsaines que factices. Car nous en sommes tous là, les pacifistes comme les autres. A l'écoute devant notre appareil de T. S. F., nous reprocherions presque au « speaker » de ne nous donner, par le truchement des ondes, que des communiqués ternes et plats : « En Ethiopie, rien de nouveau. »

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde. Et c'est pourquoi les journalistes d'Asmara ou d'Addis-Abeba inventent sereinement les hécatombes sensationnelles qui doubleront le tirage et compenseront largement les frais de télégraphe.

« Conrart »

La ville de Valenciennes, déjà pourvue de Froissart, des Watteau, de Carpeaux, et d'Abel de Pujol, manifeste la volonté d'annexer et de commémorer Conrart.

Conrart fut le premier secrétaire perpétuel de l'Académie française.

C'était dans son logis, au coin de la rue Saint-Martin et de la rue des Vieilles-Etuves, à Paris, que se réunissaient, dès 1626, neuf camarades « beaux-esprits » : Chapelain, Godeau, Desmarts, etc., qui formèrent le noyau de l'Académie française patente en 1635.

Aussi, celle-ci, invitée à participer à l'hommage de Valenciennes, a décidé d'y déléguer un de ses ducs.

Après quoi, on se demanda dans les gazettes si le comité de Valenciennes n'avait pas voulu « zwanzer » l'Académie.

Les répertoires consultés ne font-ils pas naître Conrart à Paris? Mais tout s'explique.

La famille de Conrart était si positivement du Nord que Tallémant des Réaux divulgua que la mère du secrétaire appelait son mari « Monsieur Conrarte » en prononçant à la flamande.

Et c'est sans doute en vue de procurer un titre à Valenciennes que les parrains précautionneux, à défaut de faire admettre au baptême le prénom de « Valenciennois », nommèrent leur filleul Valentin.

C'est donc bien un vrai scaldien qui a fondé, sinon constitué, l'Académie française et nous ne tarderons sans doute pas à apprendre que ses ancêtres n'étaient que des « Conraret » français.

Ecrivain au « silence prudent »

Valentin Conrart, qui délaissa à son décès, entre autres papiers, une compilation manuscrite en quarante-deux volumes, fut un écrivain indiscuté et indiscutable du fait qu'il n'avait jamais rien publié.

François Pajot de Linière, l'« athée de Senlis », celui « qui n'avait de l'esprit que contre Dieu » semble tout de même bien en avoir montré un jour contre Conrart :

Conrart, comment as-tu pu faire

Pour acquérir tant de renom?

Toi, qui n'as, pauvre secrétaire,

Jamais imprimé que ton nom.

Mais M. Despréaux n'eut pas cette intrépidité d'affronter de son vivant le plus ancien prédécesseur de M. Doumic.

Dans son « Epître au Roi », il avait écrit :

Aussi, craignant toujours un funeste accident,

J'observe sur Ton nom un silence prudent.

Et ce ne fut que dans les rééditions postérieures à la mort de Conrart, en 1675, que Boileau hasarda la variante célèbre :

J'imite de Conrart le silence prudent

qui demeure le plus clair de la gloire de notre Flamand de France.

Dranem est mort

Et, avec lui, toute une tradition de gaieté française. S'indigne qui voudra : ce comique de la scène représentait quelque chose qui ne se survit plus que par un douloureux effort.

Ce quelque chose s'appellerait, par exemple, « l'atmosphère 1900 ». En ce temps-là, une vague de facilité emportait public et auteurs vers des plaisirs qui fussent à la portée de tout le monde. On était las des complications sentimentales, des vers

alambiqués, des musiques à thèse. Quand les hommes de soixante ans ouvrent le tiroir aux souvenirs, 1900 leur apparaît avec le halo prestigieux de leur jeunesse et de « la » jeunesse.

Cette jeunesse ne dédaignait pas une certaine loufoquerie. On inventait des « scies », les scies à la mode. On faisait un sort aux farces du boulevard. Et si l'on allait au spectacle, c'était pour applaudir *les Petits pois*.

Dranem eut le mérite — ou le flair — d'exploiter avec art ce goût pour l'ineptie. La chanson de troupier fit, grâce à lui, ses classes. Et il sut rendre respectables le pantalon à carreaux et le chapeau rond qui créèrent sa physionomie et maintinrent jusqu'au bout son succès.

On rappelle que ce comique de music-hall s'essaya dans Molière et qu'il s'y révéla, d'ailleurs, excellent. Eternelle duperie! confusion des genres! Le public est ainsi fait qu'il réclame du danseur de corde les prouesses d'Inaudi, et du calculateur qu'il rivalise avec Blondin le funambule.

Dranem est mort. Il nous faut aujourd'hui des pitres moins discrets, des contorsionnistes anglo-saxons dans le déchaînement du jazz nègre. Et les hommes de quarante ans, à lire dans les journaux les notices nécrologiques, s'aperçoivent, chaque jour un peu plus, que leur temps est venu de fournir les cadres à la génération « descendante ». Voici venir les cheveux gris, les cheveux blancs! Pour nos neveux, les petits pois ne seront plus « un légume tendre »...

L'Anastasié noire

L'empereur d'Abyssinie vient d'établir chez lui la censure des nouvelles de guerre. Voilà donc ressuscitée cette chère Anastasié. Elle aura besoin, la vieille dame, de faire repasser ses ciseaux, car elle les a beaucoup usés durant la Grande Guerre.

Selon le journal que vous lisez, tout va pour le mieux chez les Italiens; tout est au pire chez les Ethiopiens, et vice-versa. A droite, on crie : « Victoire! » A gauche, c'est la débâcle.

Il y a, d'après Edouard Helsey, à Addis-Abbeba, une Bourse des fausses nouvelles. Pour cinq thalers, c'est-à-dire pour cent francs, des Grecs et des Arméniens à l'imagination fertile vous fournissent les tuyaux les plus sensationnels. L'Anastasié noire du ras des ras réussira-t-elle à crever ces tuyaux à l'aide de ses pauvres ciseaux ébréchés?

Le génie est-il méconnu?

On a parlé, au Congrès des *Scriptores catholici*, de bien des choses. Félix Timmermans avait dit, dès l'ouverture des débats, l'essentiel. (Voir compte-rendu publié plus loin.)

Mais les droits de la vérité passent avant les exigences de la camaraderie littéraire. (On peut dire cela en latin du Larousse rose, à condition de citer Ammonius et d'évoquer Platon.)

On nous permettra donc de chicaner amicalement certains congressistes pleins d'illusions. Nous songeons à ceux-là qui vitupèrent volontiers le public imbécile et la critique malveillante. A les croire sur parole, il existerait en Belgique, et chez les *Scriptores catholici* tout particulièrement, des génies méconnus et qui n'attendent que d'un heureux hasard la réhabilitation anthume ou posthume.

Est-ce bien sûr?

Il est convenu, dans les cénacles littéraires, que le Belge est un béotien, que la critique n'a que mépris pour la production nationale. « Parlez de nous! s'écrient les bons apôtres : et nous vous donnerons des chefs-d'œuvre. » On leur répond : « Faites-nous de bons livres, et nous parlerons de vous! »

Les *Scriptores catholici*, sans tomber dans le travers passablement ridicule de la fausse humilité, doivent voir la réalité e

face. Petit pays, la Belgique ne peut nourrir des prétentions qui la feraient ressembler à la grenouille de la fable. Encourageons nos écrivains : c'est parfait. Parmi nos écrivains dignes d'être encouragés, réservons un traitement de faveur à ceux qui pensent comme nous : le contraire serait jeannoterie. Mais il est vain de réclamer que les éditeurs consentent à faire les frais de n'importe quelle fadaise. L'étiquette « catholique » ne peut être le pavillon qui couvre la marchandise.

On a débattu la question des livres de prix, des livres à donner aux enfants à la fin de l'année scolaire. Existe-t-il, chez nous, des écrivains de talent spécialisés dans la littérature enfantine?... Poser la question, c'est la résoudre. Et tous les vœux d'un congrès ne valent pas un conte d'Andersen.

Je suis mon fils

Il paraît que Victor Hugo, personnage envahi s'il en fût, se débarrassait en série de ses correspondants. A ses moments perdus, il plaçait devant lui une pile de grandes feuilles, et sur chacune il écrivait : « Mon cher poète, vous êtes général dans l'armée des lettres où je ne suis que simple soldat. A vous de cœur. Victor Hugo. » Et quand le grand écrivain recevait quelque rouleau de poèmes, il lui suffisait de mettre la date sur une de ces circulaires, et la réponse toute prête était envoyée.

Selon un expert en autographes qui se double d'un érudit, M. Jacques Arna, c'est par un autre ingénieux procédé que Victor Hugo éconduisait les personnages plus considérables.

Il s'agit d'une lettre datée de Hauteville-House, 28 novembre 1860, et adressée à Boucher de Perthes, connu par ses travaux sur l'homme préhistorique. Cette lettre est signée Charles Hugo, comme si elle était de la main du fils du grand poète. Or, elle est de Victor Hugo lui-même à n'en pas douter; un examen approfondi des caractères graphiques en a convaincu M. Arna. Et dès lors, la lecture de cette lettre devient bien savoureuse :

« Mon père, qui est un peu souffrant en ce moment, me charge d'avoir l'honneur de vous remercier de votre obligeant souvenir. Il est probable, et c'est un très vif regret pour lui, qu'il sera obligé d'ajourner à un temps meilleur la lecture des ouvrages que vous avez bien voulu lui donner.

» Signé : Charles HUGO. »

La lutte pour la tragédie

(1624-1642)

Au début du XVII^e siècle, après l'échec de la Pléiade, les pièces qu'on représentait un peu partout en France n'avaient presque rien de littéraire. C'étaient de vulgaires mélodrames où les épisodes triviaux et « grotesques » alternaient avec des tueries. Le plus célèbre fournisseur de l'époque, Alexandre Hardy, fabriquait en série des drames shakespeariens où l'on passait d'un pays à l'autre en quelques secondes et où, comme dans la *Force du Sang*, une femme sur le point d'être mère reparessait quelques minutes plus tard avec un fils de sept ans. A ses heures de prétention littéraire, Hardy se réclamait d'ailleurs de Ronsard, qui était pour lui, comme pour ses contemporains, le représentant de la « liberté de l'art », du « facile et fécond naturel ». L'indécence grossière de ce théâtre en écartait les femmes du monde et le public cultivé. On y voyait jusqu'à des tentatives de viol et un nommé Véronneau pouvait faire représenter une

pièce en vers intitulée *l'Impuissance* où l'inconvenance des situations et du langage était « véritablement inouïe ». Précédée d'un boniment de foire bouffon ou obscène et suivie d'une farce au gros sel ou d'une chanson populaire, la tragi-comédie, comme on l'appelait, y étalait ses inventions extravagantes : fausses lettres, déguisements, malentendus, etc., destinés à amuser un public « de pages, de laquais, d'artisans ou de filous », ami des émotions violentes et des grasses plaisanteries. Devant de pareils auditoires, un Corneille lui-même, s'il était arrivé dix ans plus tôt, aurait été réduit à écrire des drames de cape et d'épée ou à voir ses pièces refusées d'avance par les acteurs (1620).

Le premier geste de Richelieu fut d'expulser le public populaire de la scène par l'établissement d'une censure qui releva immédiatement le niveau du théâtre. Ce ne fut pas là, comme on pourrait le croire, une réforme d'ordre religieux ou moral, mais une mesure purement « littéraire », inspirée par des critiques comme l'abbé d'Aubignac qui, dans son *Apologie des spectacles*, l'avait préconisée comme un « infailible moyen de remédier aux mauvais poèmes ». Dès ce moment, en effet, le peuple ira chercher des divertissements plus à son goût aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent et les femmes du monde, par exemple, qui n'osaient pas se montrer à la comédie en 1620, « s'y presseront en foule vers 1630 ». Ce ne sera pas alors l'autorité imaginaire d'Aristote, comme on se le figurera plus tard, qui obligera les poètes à renoncer aux gros effets dramatiques, mais le goût d'un public plus raffiné de courtisans et de lettrés, et la voie deviendra libre ainsi pour un genre littéraire nouveau : celui de la Tragédie classique.

La lutte qui allait opposer cette tragédie au vieux drame romantique, dérivé des Moralités et des Mystères du Moyen âge, fut une véritable insurrection de tout ce que la France comptait alors d'esprits cultivés et délicats. Deux cents ans avant d'apparaître comme une vieillerie démodée (1830) la tragédie se présenta comme une innovation révolutionnaire et elle fut accueillie avec un soupir de soulagement par tous ceux qui étaient excédés de l'invraisemblance et des conventions absurdes du théâtre du temps. Ce ne fut pas une formule dramatique arbitraire, née dans le cerveau arriéré de quelques professeurs, mais l'expression des aspirations nouvelles de ces lettrés qui réclamaient avec Aristote, des « pièces qui fussent œuvres de poètes et non de machinistes ». On vit surgir alors, pour la défendre, une école de critiques et de poètes, qui se lancèrent à l'assaut de la citadelle romantique, comme deux siècles plus tard, en 1830, les jeunes combattants d'*Hernani* devaient mener l'attaque contre le *Théâtre français* fossilisé.

En 1628, la *Tyr et Sidon* de Jean de Schélandre avait donné la formule la plus outrancière du drame. Dans ce « spectacle ultra-shakespearien », en dix actes, on voyait sur la scène deux villes entières, avec leurs rues et leurs palais, séparées par un vaste champ libre où s'engageaient des batailles rangées. Au premier plan s'étendait la mer, au fond, des forêts. La pièce parut en librairie avec une préface du critique Ogier, véritable pendant du manifeste que Victor Hugo mettra en 1827 en tête de son drame de Cromwell. Le mélange du tragique et du comique y était défendu au nom de la « vérité », la dispersion de l'action justifiée par les « droits de l'imagination », et l'on ne dira pas autre chose vers 1830. Seulement, en 1628, l'originalité et le progrès étaient du côté des « classiques » et le jeune Mairet le montra en publiant sa *Sylvanire*.

Il avait retrouvé chez les Italiens la formule de la pièce concentrée ou Tragédie (unité d'action, de temps et de lieu) et il en formula les règles en 1631 dans une *Préface*. Inconnues la veille, les « trois unités » devinrent aussitôt célèbres et le jeune Corneille, qui n'en avait jamais entendu parler, en eut alors la révélation.

Mais Mairet et ses amis ne représentaient parmi les dramaturges du temps qu'une insignifiante minorité. Leur programme, digne sans doute de tenter de grands poètes, n'avait rien de séduisant pour des imaginatifs romantiques qui n'avaient fait jusque-là que suivre librement les caprices de leur fantaisie et qui se sentaient incapables de remplir cinq actes sans jeux de scène ni changements de décors, avec de la psychologie, de la passion et de la vérité. Tout fait prévoir que la Tragédie classique n'aurait jamais triomphé en France, que, comme en Angleterre et en Espagne, le théâtre se serait orienté définitivement vers le drame, si Chapelain et ses amis, dans une discussion mémorable qui eut lieu en 1632, n'avaient convaincu Richelieu de la nécessité des règles. Alors, l'intervention du Cardinal donna à la lutte un tour nouveau.

Passionné pour tout ce qu'il entreprenait, il fit du triomphe de la Tragédie une affaire d'intérêt public et il l'organisa avec intelligence et vigueur. Pour mettre de son côté l'opinion, il exploita le « snobisme » des gens du monde en persuadant la société élégante qu'il fallait aller à la comédie pour être à la page, et il mit ainsi les représentations dramatiques à la mode. Il détermina tous les poètes qu'il pouvait atteindre à composer des tragédies. Ceux qui s'y refusèrent, comme par exemple le lyrique Maynard, n'eurent pas de pension, malgré leurs plaintes. Les théâtres étant fermés aux novateurs par l'opposition des comédiens, le Cardinal en créa un lui-même à ses frais et il y fit représenter des tragédies composées sous sa direction par la Compagnie des Cinq Auteurs (dont Rotrou et Corneille). Celle de Mirame fut ainsi jouée avec un luxe de décors inouï sur la nouvelle scène du Palais-Bourbon (la salle construite spécialement à cet effet ayant coûté 300.000 écus). Richelieu s'occupait de tout, lançant les invitations, dirigeant les répétitions et donnant en personne le signal des applaudissements. A peine jouée, la pièce fut luxueusement imprimée, avec des gravures qui montraient, par la position du soleil dans les décors de chaque acte, que la règle des vingt-quatre heures avait été rigoureusement observée.

Pour venir à bout de la résistance des poètes irréguliers, le Cardinal organisa contre eux, par l'entremise de libellistes à ses gages, une puissante campagne de critique. Tandis que l'abbé d'Aubignac faisait l'apologie du nouveau genre, l'érudit Chapelain et le poète Mairet flétrirent ces « idiots » et cette « racaille », « lie et rebut du peuple », qui osaient s'opposer à l'avènement de l'art supérieur. Toute cette publicité réussit à entraîner l'opinion; sûr de trouver un public, le comédien Mondory mit le nouveau théâtre du Marais à la disposition des novateurs et la *Sophonisbe* de Mairet, jouée en 1634 fut, en face de l'Europe romantique, le premier modèle de la Tragédie française.

L'instrument dramatique qui devait désormais permettre aux grands artistes de s'exprimer était ainsi créé. Il ne manquait plus, pour l'utiliser, que de vrais poètes, et c'est alors que le grand créateur qu'on attendait se présenta soudain, avec le tragédien Pierre Corneille.

Ce jeune dramaturge en vogue n'était plus un débutant en 1634. Venu à Paris depuis cinq ans, il y avait composé un bon nombre de comédies d'intrigue et de drames, comme son *Clitandre* (1631). Sa première tragédie régulière, une *Médée* (1635), brillante amplification oratoire à la Sénèque, n'avait remporté qu'un demi-succès, quand il découvrit chez le poète espagnol Guilhem de Castro un sujet qui convenait merveilleusement à son tempérament et à son génie : ce fut le *Cid* (1636).

Le seul nom du *Cid* évoque encore aujourd'hui un des plus éclatants triomphes de tout notre théâtre. On répéta longtemps : « beau comme le *Cid* » et tout Paris se pressa pendant des mois aux représentations du merveilleux poème. Ce succès prodigieux ne fut pas dû seulement à l'atmosphère d'héroïsme et de jeunesse

qui enveloppait la pièce, mais à l'habileté avec laquelle Corneille avait su y concilier les aspirations contradictoires de ses contemporains. Dans cette œuvre, qui n'était ni tout à fait classique, ni tout à fait romantique, mais qui réalisait un de ces compromis comme seul le génie sait en trouver, les beautés des deux écoles semblaient réunies. Corneille y développait habilement un « conflit d'âmes » tout classique dans un cadre romanesque et fabuleux. Il baignait le drame intérieur qui opposait Rodrigue à Chimène dans une atmosphère de bataille, de lyrisme et d'épopée. Chaque spectateur pouvait y retrouver ainsi ses secrètes préférences. Mais ce malentendu, qui ne faisait l'affaire ni des critiques, ni des rivaux du poète, fut une des principales causes de la bruyante querelle qui se déclencha presque aussitôt, et dont Corneille lui-même fut en fin de compte le premier bénéficiaire, car sans le déluge de critiques qui l'assaillit, il n'est pas sûr qu'il aurait compris le sens profond de la révolution dramatique qu'il venait lui-même d'accomplir (1637).

Ce triomphe démesuré qui mettait d'un seul coup le jeune poète hors de page lui donnait en face des critiques et des poètes « réguliers » une attitude presque révolutionnaire. Grisé par le succès, il s'attribuait déjà tous les mérites, aux dépens de ses protecteurs.

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée

s'écriait-il dans son *Excuse à Ariste* et, en attendant, sa pièce risquait de devenir le modèle d'une forme dramatique bâtarde, moitié tragédie, moitié drame, et bien éloignée de l'idéal d'art que Chapelain et son groupe de critiques cherchaient à imposer à la France. Ce fut une des causes de l'offensive des auteurs « réguliers » contre leur trop heureux rival.

Elle commença par les libelles du tragédien Mairet, qui accusa le jeune dramaturge de plagiat en faisant dire à l'auteur espagnol :

Ingrat, rends-moi mon Cid, jusques au dernier moll

Georges de Scudéry, qui s'était écrié à l'apparition de la *Veuve* de Corneille :

Le soleil est levé. Disparaissez, étoiles!

prétendit aussitôt démontrer que le *Cid* ne valait rien, qu'il violait les règles, était mal composé, sans originalité, et d'ailleurs plein de méchants vers. Traité de « Corneille déplumée », le poète répondit en appelant ses adversaires « fous solennels ». Le débat s'envenimait. Injuré, menacé de voies de fait, Corneille allait se trouver en fort mauvaise posture, quand le cardinal de Richelieu intervint pour imposer le silence aux deux partis en déférant le *Cid* au jugement de l'Académie française.

Il est bien superflu d'invoquer, pour expliquer cette décision, des « motifs politiques » ou des rancunes personnelles, car les raisons qui devaient la déterminer sont évidentes. Le Cardinal n'avait aucune hostilité contre Corneille, qu'il avait anobli par l'entremise de son père au lendemain du *Cid*, et il avait fait représenter deux fois la pièce dans son hôtel, s'employant même à en hâter la publication en librairie, ce qui doit faire écarter la légende de sa « jalousie ». En citant Corneille devant le « tribunal supérieur des lettres », il rendait service au poète, pour qui les choses commençaient à tourner fort mal et il se comportait lui-même en mécène préoccupé d'assurer l'avènement en France d'un goût plus sûr. Et il saisissait surtout l'occasion de soustraire les œuvres littéraires à ces basses campagnes d'auteurs jaloux qui les déshonoraient, pour leur substituer le seul « jugement éclairé des connaisseurs ». La sévérité des *Observations de l'Académie sur le Cid* (1638), que le Cardinal atténua en couvrant en même temps Corneille de libéralités, avait pour but de défendre contre les déformations possibles l'idéal intégral de la « Tragédie

classique » et le poète lui-même le reconnut en dédiant la pièce imprimée à sa nièce, la duchesse d'Aiguillon.

Il recherchera désormais plus fidèlement l'appui de Richelieu, dont la protection le couvrira contre les cabales de ses rivaux, et le résultat bienfaisant de cette querelle fut de le détourner définitivement du drame pour les œuvres qui assureront enfin le triomphe de la véritable Tragédie.

La pièce régulière d'*Horace* (1639), dédiée au Cardinal et représentée devant lui, celles de *Cinna* (1639) et de *Polyeucte* (1640) devinrent ainsi les modèles d'un genre nouveau « inconnu même à Aristote » et qui faisait de la France du XVII^e siècle la rivale d'Athènes et de Rome. Les futures tragédies de Racine deviendront par là possibles et pendant ces années de gloire, le grand Corneille, soustrait aux caprices de la foule, aux jalousies des médiocres et aux tentations, plus dangereuses encore, de sa propre virtuosité, put devenir le prestigieux poète que nous admirons encore aujourd'hui, alors que s'il était resté abandonné à lui-même, il n'aurait pas manqué de se jeter dans les pires inventions de l'imagination et du romanesque. On le verra bien dès 1642, au lendemain de la mort précoce de Richelieu, et Corneille reviendra alors au pire romantisme de sa jeunesse, il gaspiera son génie à composer, selon le goût du temps, des œuvres incohérentes que nul ne relit plus aujourd'hui.

Sa production « classique » n'aura duré que trois ou quatre ans à peine, de 1637 à 1641, et dans ses autres pièces, *Pompée* (1642), *Héraclius* (1647) ou *Œdipe* (1659), etc., il cessera de rechercher la sobriété ou la vérité, pour se lancer à la poursuite de l'extraordinaire, du compliqué et du rare. Ce grand poète sans doctrine d'art profonde retournera d'instinct vers des tragédies d'imagination qui ne seront plus que des « drames » sublimes, oratoires et extravagants. Il deviendra alors, pour plus d'un demi-siècle (1642-1675), l'idole de tous les mauvais poètes, le modèle qu'on opposera plus tard à Racine et aux grands artistes de 1660. Mais plus fortes que ses propres erreurs, les grandes œuvres de sa maturité classique avaient suffi à révéler la tragédie à la France et elles montraient désormais aux générations futures de quel côté se trouvait la voie à suivre. Oublieuse des productions de sa vieillesse, la postérité reconnaissante ne lira plus que le *Cid*, *Horace*, *Polyeucte* ou *Nicomède*, et ils vivront à jamais dans les mémoires, ces héros « cornéliens » de la volonté et de l'enthousiasme, du sacrifice et de la passion, sortis tout armés de son imagination sublime, avec quelques-uns des plus beaux vers dont notre poésie puisse s'enorgueillir.

Véritable incarnation de l'artiste impulsif et spontané livré par son caractère aux influences changeantes du temps, imaginaire prodigieux, mais dépourvu d'esprit critique au point d'être incapable d'expliquer aux comédiens ses propres pièces, Corneille sera ainsi le type du grand poète instinctif à qui une doctrine a manqué et qui, pour l'avoir trouvée et suivie pendant quelques années, est devenu un de nos plus grands classiques. Elevé dans l'atmosphère du romantisme italien et espagnol de 1630, il y est toujours resté attaché et c'est presque malgré lui, sous la brève pression des critiques, qu'il sera conduit à se faire le réalisateur génial de la forme dramatique que Richelieu et ses amis venaient de concevoir.

ADRIEN DE MEEÛS.

Le numéro de Toussaint du « RAYON DE VÉRITÉ » vient de paraître.

**Adresser les demandes au Secrétariat :
:- 17, avenue de Tervueren, Bruxelles -:**

PRIX : par mille exemplaires : 50 frs; pour 100 abonnements des 4 numéros de l'année : 25 frs.

Le Congrès des « Scriptoros catholici »

Fondée le 15 juillet 1934, l'Association d'écrivains catholiques dénommée les « Scriptoros catholici » a organisé, samedi et dimanche 12 et 13 octobre dernier, son premier Congrès.

Ce Congrès, après une année d'existence à peine, si fructueux qu'il a pu être au point de vue de l'augmentation de ses membres, qui, d'une quarantaine, est passée à plus de quatre-vingts, constituait une aventure assez hardie à courir.

— Mais, mon ami, ça va être un échec! me clamait celui-ci.

— Quoi, un Congrès? Mais vous êtes fou! Vous n'aurez personne. Attendez que l'Association soit bien assise! me jetait cet autre.

— Quel enthousiaste vous faites! me disait, avec un petit air de pitié, un troisième. Je vous admire, mon cher Conrardy! Vous êtes le Pierre l'Ermite de cette nouvelle croisade. Mais, vraiment, il m'est impossible de vous suivre. Le Congrès que vous projetez n'aura d'autre résultat que de jeter à bas votre Association. On est saturé de congrès et vous recueillerez péniblement dix, tenez, mettons, pour vous contenter, une vingtaine d'adhésions. Et ce sera le silence, le silence qui tue.

— Deux jours de congrès? me soufflait un autre, chez qui le cran ne fait pas pourtant défaut. C'est trop. Je ne mettrais qu'un jour : le dimanche. Deux jours vont effrayer les gens.

Ah! les Cassandres que l'on rencontre sur son chemin! Jamais Congrès ne s'est organisé sous de plus inquiétants pronostics.

Mais mon ami Théo Bogaerts, le secrétaire du groupe des écrivains flamands, et moi nous sommes généralement peu sensibles aux propos décourageants. L'aventure nous tente facilement. D'abord la fortune ne sourit-elle pas aux audacieux? Elle devait sourire une fois de plus. Elle nous sourit. Et au delà de toute espérance.

Le Congrès a eu chambrée complète. Il s'est déroulé pendant deux jours, au milieu d'une atmosphère d'allégresse et, par moment, de passion. Loin de marquer l'échec de l'Association des « Scriptoros catholici », il a démontré sa force, ses possibilités illimitées d'action, de bonne action, de saine action littéraire, artistique, morale et spirituelle.

Il a eu même une conséquence inattendue. Sa réussite a déterminé l'assemblée à fixer, pour l'an prochain, un second Congrès des « Scriptoros catholici », lequel se déroulera, cette fois, dans la patrie de Memling, à Bruges la toujours triomphante.

Un succès, en un mot.

* * *

La salle des marbres de l'Académie royale de Médecine. Des rangs serrés de chaises bourrées s'allongent avec, là, près des fenêtres qui donnent sur le palais royal, deux tables sur lesquelles se détachent des sous-main de papier blanc. Sur leur socle, les bustes dressent leur silhouette marmoréenne et semblent jeter dans la salle vide un regard où l'on croit lire un rien de moquerie. Diable! seraient-ils aussi des oiseaux de mauvais augure? En effet, ces chaises vont-elles trouver des occupants?

Dix heures. Une porte s'ouvre. Un monsieur pénètre en la salle, comme dans une église. Il est le premier. On dirait que ça l'impressionne. Il est suivi d'une deuxième personne. Le premier monsieur se retourne, reconnaît dans le nouvel arrivant un per-

sonnage déjà entrevu. Deux mains se serrent, des paroles s'échangent. L'atmosphère a repris vie. Et maintenant la porte s'entrouvre coup sur coup. La salle se remplit. Mon Dieu! comme elle se remplit! Serait-ce possible? Mais le nombre des assistants va dépasser nos évaluations les plus hardies! Je regarde le baron Firmin van den Bosch qui promène, au milieu des groupes, son binocle frétillant sur son nez gouailleux et agressif. Il a l'air satisfait. Il sourit à droite, à gauche. Je regarde Paul Crokaert: sur son visage imberbe il y a de la gaieté. Il me fait un petit signe: je m'approche: « Mais c'est très bien, très bien... »

Et le monde arrive sans cesse.

Voici Pol Demade au rire gras, au verbe coloré, narquois et féroce. Voici Félix Timmermans, le président des « *Scriptores catholici* », calme, placide, belle tête aux cheveux bouclés et aux yeux pensifs. Ernest Closson, le très connu critique musical, aux traits tourmentés, la barbe en pointe, l'œil perdu sous le verre des lunettes. Il est en conversation avec J.-M. Jadot, gros, plantureux, rutilant, âme double: monacale et rabelaisienne. Frère comme un saxe, une main dans la poche de son gilet, Adolphe Hardy sourit à Fernand Desonay, délicat, élégant, aux gestes désinvoltes et répond-oui, je gage qu'il répond par un sage « évidemment! », à Louis Beyaert, le visage expressif sous la barbe grise et qui pètarade avec une mimique qui communique l'entrain partout. Le P. Mativa, la tête rejetée en arrière, les yeux lunettés, les bras croisés, discute, en se haussant parfois, par habitude, sur la pointe de ses souliers, tout en bombant la poitrine, avec Kervyn de Mareke ten Driessche, qui l'écoute, le front courbé, comme s'il s'appêtait à recevoir la bénédiction. Robert van Vlodorp se tourne, de temps à autre, vers un des assistants dont le visage est dans l'ombre. Ah! je le reconnais. C'est Camille Melloy, le charmant poète. Un bon point à celui-là! Il nous arrive tout chaud de Melle-lez-Gand. Il s'est évadé de ses classes pour apporter aux « *Scriptores catholici* » le témoignage de sa sympathie. Et voilà le chanoine Paul Hallants qui s'avance, modeste et solennel, les traits à la fois innocents et illuminés, l'œil rond, fureteur sous les lunettes. Et Théo Bogaerts calme comme à l'ordinaire (vous lui annonceriez qu'il est devenu millionnaire que son visage n'en trahirait rien), heureux néanmoins de l'affluence qu'il constate. Le P. De Meyere de l'ordre des Franciscains, le P. Leloir des missionnaires d'Afrique, l'abbé Génin, le Frère Mélage, Hervé Ameels, — le dévouement personnifié, — van Kerckhove aux traits acétiques, Marcel Laloire, A. Loslever, Paul Struye, André Hoornaert, M. et Mme Emile Desprechins. Et ce personnage qui pénètre, le nez en bataille, les yeux pétillants, les pommettes saillantes, avec un air de vous dire: « Eh là! mon ami, c'est à moi que, par aventure, vous en avez? » Mais c'est l'abbé van den Hout, le directeur de la *Revue catholique des idées et des faits*...

Demain, l'assemblée s'augmentera encore de nouveaux arrivants: Mgr Schyrgens, Mme Adolphe Hardy, M^{lle} Jeanne Cappe, le R. P. Albert Hublet, MM. Léo van Puyvelde, Jozef Simons, Jules Renault, Paul Champagne..., Jan Boon, M^{lle} Saeyens, etc.

* * *

10 h. 1/2. Le Comité prend place aux tables: MM. Timmermans, président des *Scriptores catholici*; Paul Crokaert, vice-président; Joseph Conrardy et Théo Bogaerts, respectivement secrétaires des groupements des écrivains de langue française et de langue flamande; le baron Firmin van den Bosch et le R. P. Mativa, membres du Comité. Le silence s'établit. M. Timmermans se lève...

Ah! non, je ne vais pas faire un compte rendu de journal. Alors, quoi? Donner mes impressions? Mais le directeur de la

Revue catholique m'a réclamé un compte rendu. Il faut que je me conforme à ses désirs. Je reprends donc.

M. Timmermans se lève et salue les congressistes, parle de nos deux littératures, des *Scriptores catholici*, et du Congrès qu'il a l'honneur et le bonheur d'ouvrir et pour lequel il forme des vœux.

M. Timmermans a lu son discours en flamand; il parle ensuite en français, un français clair et ordonné. On applaudit le président. Il vient de donner la note, le ton. Chaque orateur va s'exprimer dans sa langue et, sans avoir recours à un traducteur, traduira ainsi lui-même ses pensées dans la langue de ses confrères soit français, soit flamands.

M. Paul Crokaert suivra cet exemple, de même un pur Wallon, comme le R. P. Léon Leloir ou un pur Flamand comme Jan Boon ou le R. P. De Meyere.

Qui donc ose dire qu'il existe chez nous une langue qui est sacrifiée à l'autre? Mais, au contraire, beaucoup manient nos deux langues nationales avec une habileté qui étonne parfois. Non, il n'y a pas, au fond, de querelle linguistique: elle n'existe que dans l'esprit des politiciens.

M. Timmermans, le grand romancier flamand, le leur affirme avec une autorité qui dépasse la leur, à coup sûr, et dans une phrase qu'il faut épingle, parce qu'elle est tout l'esprit du Congrès:

« Souvent, dit-il, les langues ont été dans notre pays une cause de division. Ici, un lien supérieur les unit, parce que, soit que nous écrivions en français, soit que nous le faisons en flamand, nous sommes un peu comme des orfèvres, qui nous servons de la langue comme d'un instrument précieux à qui nous confions le meilleur de notre esprit et de notre inspiration. Et n'est-ce pas un lien qui nous rapproche plutôt qu'il ne nous sépare? »

Et, à l'heure du banquet, le lendemain, M. Léo van Puyvelde se plaira à constater le plaisir qu'il a éprouvé à voir avec quelle sympathie et quelle attention les confrères wallons écoutaient les orateurs flamands.

Et si le Congrès des *Scriptores catholici* n'avait eu d'autre avantage, il marquerait encore une date, comme l'a écrit dans la *Libre Belgique* le baron van den Bosch: «...celle du rapprochement, dans l'intérêt souverain de l'union de la patrie, des deux grandes formes de l'activité littéraire belge ».

Après le président, M. Paul Crokaert prit la parole dans les deux langues. Il le fit très bien, mieux en français évidemment qu'en flamand. Mais le geste était là, et on applaudit. Et il évoqua le souvenir de ses jeunes années: M. Crokaert sacrifiait alors aux lettres qu'il continue, du reste, à aimer et à servir, et celui d'un de nos grands auteurs qu'il rencontra au Portugal et dans l'intimité de qui il passa huit jours. Ceci pour dire que nos écrivains ne sont pas estimés, chez nous, parmi nous, à leur juste valeur, tandis que l'étranger les honore.

Ce fut le tour, alors, à M. Joseph Conrardy de lire un rapport sur la littérature catholique en Belgique de 1830 à nos jours. Je crois que ce rapport n'est pas sans mérite. Mais M. Conrardy, qui avait déjà écrit sous une forme condensée son rapport, le débita si rapidement qu'il bouscula Mgr Deschamps sur Mgr Cartuyvels, de Gerlache-sur-Malou et Malou sur Prosper de Haulleville, si bien que les auditeurs éblouis, époumonés de cette course éperdue, abandonnèrent l'enragé lecteur. Et l'on ne sait pas encore s'ils applaudirent par honnêteté ce rapport (pour ses qualités entrevues) ou pour la façon vertigineuse avec laquelle le rapporteur l'avait lu.

M. Théo Bogaerts succéda à M. Conrardy. Le calme après la tempête. M. Bogaerts fit un exposé succinct et clair des tra-

vaux et initiatives accomplis par les *Scriptores catholici* au cours de l'année sociale 1934-1935.

M. Conrardy reprit la parole pour excuser des absents : M. le comte Henry Carton de Wiart, qui avait dû gagner Genève, M. l'abbé Hoornaert, curé du Béguinage princier à Bruges; M. Marcel Grégoire, directeur de la *Cité Chrétienne*; le ministre Edmond Rubbens, le R. P. Misson, retenu par ses fonctions à Liège, etc.

* * *

Après quoi, la lecture et la discussion des rapports sur les questions énoncées au programme commencèrent.

Le R. P. Mativa eut l'honneur d'ouvrir le feu par la lecture de son rapport sur « la Littérature et l'enseignement »...

Mais non. Je ne vais pas vous bassiner plus longtemps par une longueur de compte rendu qui risque d'être fatigante, tandis que la séance a été si alerte et si vivante par les interventions des membres, intéressante par les suggestions du P. Leloir, de Fernand Desonay, par les répliques du P. Mativa. Le fait est que les idées jetées par le rapporteur ont été accueillies — surtout celles où le P. Mativa propose, pour encourager la jeunesse des collèves dans le goût des lettres, dans l'art du bien-dire et du bien-écrire, de fonder des prix qui seraient à décerner aux lauréats des concours institués en ce sens — et seront l'objet d'une mise au point par le Comité des *Scriptores catholici*.

La matinée du dimanche fut consacrée à la discussion des rapports de M. Jadot sur les mesures à prendre pour la défense des intérêts matériels de l'écrivain (rapport, non, pas précisément; mais idées, suggestions, jetées au courant de l'improvisation, avec bonhomie et malice, un humour qui déride — et qui dérida l'assemblée un peu « moche » au début de la séance) et de M. Loslever sur le théâtre catholique belge et la création éventuelle d'une scène catholique.

Ce rapport mit le feu aux poudres. Et le canonier qui lança le premier boulet fut M. Jan Boon. M. Jan Boon, les cheveux en toison, parla en flamand avec une abondance, une fluidité et une conviction, entraînant même les quelques membres qui ne le comprenaient pas. Il disait ne pas pouvoir partager l'avis du rapporteur; il veut que le théâtre soit actuel, vivant, d'aujourd'hui, prenant ses sujets à même la vie; enfin, il rendit hommage au « Vlaamsche Volkstoneel », dont il cita en même temps l'exemple.

M. Jan Boon veut un théâtre combattif. M. Jan Boon n'est pas pour rien un polémiste. « Le Christ n'a pas dit qu'il apportait la paix, s'écrie-t-il, mais bien le glaive. » M. Jan Boon fait trembler. Il est terrible. Mais il ne l'est qu'en paroles. Il suffit de regarder, de voir son visage souriant, aux beaux yeux profonds, pour retrouver la tranquillité. Et l'on reprenait haleine, quand le baron Firmin van den Bosch, avec l'entrain de ses vingt ans, se rua dans la discussion, s'associa aux paroles frémissantes du terrible Jan Boon et décréta que sa formule, qui est également celle de son vieux compagnon des premières luttes, le docteur Pol Demade, n'avait pas varié d'un iota depuis quarante-cinq ans; qu'il ne voulait pas de la sérénité proposée par M. A. Loslever, ni de l'indulgence à l'égard même de ses propres coreligionnaires (en littérature, s'entend). « Avant le droit de la charité, proclama-t-il, je revendique à l'égard même, et surtout à celui des nôtres, les droits de la sincérité. »

Et c'était dit si crânement qu'on crut voir renaître le rédacteur en chef du *Drapeau*, du cher *Drapeau* qui claironna — ah! avec quelle allégresse et quelle jeunesse! — le clair réveil de nos lettres catholiques en terre belge.

* * *

La discussion avait été si ardente qu'on s'aperçut avec effroi qu'on approchait de l'heure fixée pour le déjeuner.

Le bureau résuma aussitôt les débats, prit ses conclusions et, dans le silence, M. Félix Timmermans annonça deux grandes nouvelles, auxquelles le baron van den Bosch ajouta, à son tour, une autre importante communication :

1^o Que, grâce à l'intervention d'un membre, M. Hervé Ameels, d'Anvers, les *Scriptores catholici* possédaient désormais un local à Bruxelles. Ce local, situé au n^o 36 de la rue de Luxembourg, est, dès aujourd'hui, à leur disposition;

2^o Que les *Scriptores catholici* organisaient d'ores et déjà un second Congrès à Bruges pour l'année prochaine;

3^o (Celle-ci revient à M. van den Bosch) : qu'un mécène, dont le nom ne peut être révélé que plus tard, mettait deux prix de 3,000 francs (un pour les écrivains français, l'autre pour les écrivains flamands) à la disposition de l'Association, laquelle les destinait à récompenser les meilleurs auteurs d'une histoire des lettres catholiques belges de 1880 à nos jours.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer avec quels applaudissements enthousiastes ces trois communications furent saluées.

L'après-midi du samedi, les *Scriptores catholici* s'étaient rendus en autocar à la Maison d'Erasmus, à Anderlecht, où ils eurent l'heureuse fortune d'entendre une magistrale causerie, sur le grand humaniste, par M. le chanoine de Vocht, professeur à l'Université de Louvain, et le plaisir d'être pilotés par le très aimable et très érudit conservateur du Musée, M. Van Damme.

Un déjeuner où l'entente la plus cordiale necessa de régner, et où l'on entendit de spirituelles paroles de MM. Timmermans, baron van den Bosch, Jadot, Mgr Schyrgens, Adolphe Hardy, Léo van Puyvelde, Louis Beyaert et Ameels, clôtura ces magnifiques assises.

* * *

Les enseignements à retirer de ce premier grand Congrès des *Scriptores catholici* sont de diverses sortes. Nous n'en retiendrons que trois :

1^o Que l'Association des Ecrivains catholiques commence à être une force dont l'ampleur ne tardera pas à s'imposer à tous (elle est à la veille d'inscrire son centième membre);

2^o Que, grâce à elle, l'écrivain catholique n'est plus un isolé et que, par l'union de l'élite des intellectuels français et flamands, elle travaille, pour répéter les paroles du baron van den Bosch, au rapprochement, dans l'intérêt souverain de l'union de la patrie, des deux grandes formes de l'activité littéraire belge;

3^o Que l'écrivain catholique belge, ainsi encouragé, soutenu et défendu, pourra travailler, désormais, à des œuvres qui trouveront, enfin, une audience qui, jusqu'à présent, et pour beaucoup, lui était refusée.

Non, en vérité, nous ne nous repentons pas, mon ami Bogaert et moi, d'avoir provoqué ce Congrès, et nous crions un merci cordial à nos chers confrères catholiques qui ont répondu en nombre à l'appel du comité des *Scriptores catholici*.

JOSEPH CONRARDY.

Sur la mort d'un héros

Jamais le souvenir d'Ernest Psichari n'a été plus présent que dans les heures que nous vivons. Le soldat, qu'une certaine imagerie pieuse avait tendance à affadir, le soldat reprend sa valeur exemplaire par cet amour de l'« ordre dur », par ce goût de l'héroïsme qui l'avait poussé vers les entreprises coloniales, héroïsme naturel, mais que son amour de Dieu devait élever à l'infini. Dans le moment où cette figure rayonne d'une nouvelle jeunesse, il importe de lui restituer ce quelque chose de mâle, de vraiment militaire que des biographies édifiantes ont amoindri. A tous les récits qu'on a faits de sa mort, voici justement que s'ajoute, à vingt années de distance, le témoignage de celui qui fut son dernier compagnon (1)! En l'écoutant, nous nous disons : « C'est bien ainsi que Psichari devait se battre et mourir. »

Ah! que je l'aime ce récit direct et simple, où l'adjudant Galgani raconte comment, canonnier au 2^e régiment d'artillerie coloniale, il fit route avec Ernest Psichari depuis Cherbourg, comment il organisa pour lui les cantonnements, comment, plus près du front, il dormit à ses côtés, roulé par terre dans une couverture. Il nous semble voir Psichari vivre et agir, en ces heures dont nous voudrions tout connaître... Encore exalté par un tel souvenir, Galgani ne disait-il pas naguère à la sœur de son chef :

« Les autres officiers, voyez-vous, c'était rien à côté de mon lieutenant. A lui seul, il faisait tout marcher. Je le vois encore, la tunique déboutonnée et, autour du cou, la cravate bleue des soldats; c'était le seul officier qui portât la même cravate que ses hommes. C'est quelque chose, ça... Le matin du 22 août, à Rossignol, il avait sa cravate défaits, il était pâle. Je me dis : Le lieutenant Psichari ne vivra pas. »

Et l'adjudant Galgani évoque ce que fut la terrible journée : Le 21 août, le régiment avait passé la nuit à Thonne-le-Long, où l'on nous distribua du courrier. Mon lieutenant avait une lettre. Comme il faisait noir dans la grange, il dut enjamber les corps des hommes qui étaient couchés pour aller lire sa lettre au clair de lune... Le 22, nous descendîmes dans la vallée et nous prîmes la route de Saint-Vincent. A 7 heures du matin, comme on était en train de manger, un ordre courut de bouche en bouche : « *Disposition de combat...* » Nous montons à cheval et, après avoir franchi le pont de Brévannes, nos groupes prennent la position de combat. Le capitaine Cherrier, qui commande le 3^e groupe, fait mettre en batterie : le tir commence et dure près d'une heure et demie, en direction du nord-ouest... Soudain le capitaine revient vers le lieutenant Psichari, et blême, nerveux, lui dit à voix basse : « Nous sommes perdus. »

« On fait réatteler en hâte, et tout le régiment va se tasser sur la droite de la route où il n'y avait pas le moindre abri. « Cachez-vous! » commandait le capitaine Duhautoit. Le lieutenant Psichari, lui, n'écoute rien; il part seul et ne revient qu'une heure après : « Un volontaire! » s'écrie-t-il en rejoignant son groupe; c'est alors que je me présentai avec une pièce complète, pointeur, tireurs, douze hommes en tout... Nous nous dirigeâmes vers le village de Rossignol où le lieutenant choisit un emplacement pour sa batterie... Face à nous, une batterie allemande arrivait à toute vitesse : en trois commandements, il la démolit... Le capitaine Cherrier vint alors le rejoindre et, c'est en retournant demander au colonel la permission de faire avancer d'autres pièces, qu'il fut, une première fois, blessé... Mon lieutenant me

dit alors : « Je vous confie la pièce »; mais à ce moment le pointeur est blessé à son tour. Je le remplace... Le lieutenant Psichari revient et reprend son poste de chef de pièce... Quelques minutes plus tard l'infanterie allemande apparaissait à 50 mètres devant nous. « Mettez le débouché à zéro », hurle le lieutenant, et aussitôt sorti, l'obus éclate. Il était 4 h. 1/2. A 5 heures les Allemands arrivent dans le village... Le lieutenant de Saint-Germain accourt dire au lieutenant Psichari qu'il doit, d'ordre du colonel, abandonner sa pièce. Mon lieutenant lui répond en se tournant vers moi : « Pourquoi retourner mourir là-bas? Restons ici... » Mais le lieutenant de Saint-Germain insiste : « Tant pis, me dit-il alors, venez, suivez-moi. » Nous nous réfugiâmes dans un petit jardin, et nous n'y étions pas depuis une minute qu'il me demandait : « Avez-vous déclaveté la pièce? » « Non », lui répondis-je. Nous y retournâmes ensemble et je mis la clavette dans ma poche... Nous venions de nous engager sur la route, entièrement à découvert, lorsque mon lieutenant fit un geste de bras, comme pour me dire de passer vite, que l'endroit était dangereux... Je l'entendis crier : « Gal... ». Il n'acheva pas; il fit un tour sur lui-même et tomba les bras en croix... Il avait reçu une balle dans la tempe... Avec le lieutenant de Saint-Germain et les quelques hommes qui étaient là, nous déposâmes son corps sur le bord du chemin...

« Tu feras attention au lieutenant Psichari, pour qu'il soit bien », avait recommandé Galgani au maréchal des logis Monnel qui, le lendemain, avait été chargé de l'ensevelir avec les autres morts. Quelques heures plus tard, Galgani lui-même était fait prisonnier. Il resta cinq ans en captivité et tenta sept fois de s'évader, mais il fut toujours repris : « On me mit en cellule, dit-il. Trois jours d'obscurité, de pain et d'eau; le quatrième jour, une fenêtre s'ouvrait et l'on me passait de la soupe... Pendant treize mois, ce fut ainsi jusqu'à ce que je crache le sang... Mais, pendant cinq ans, que ce soit en cellule, ou au camp, ou à l'hôpital, pas un soir je ne me suis endormi sans dire une petite prière pour mon lieutenant... »

La prière quotidienne du canonnier Galgani, pouvait-il y avoir de plus belle récompense pour celui dont la première prière avait été pour l'armée et pour ses soldats?

HENRI MASSIS.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (28, 25, ou 17 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnement accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

I. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg	17 belgas
II. — Pour le Congo belge	25 belgas
III. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger-Oubangi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Égypte, Mexique, Equateur	25 belgas
V. — Pour tous les autres pays	28 belgas

(1) Il est communiqué par M^{me} Henriette Psichari.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Le chanoine Warichez

Quel coup de foudre dans un ciel serein que l'annonce de la mort soudaine de celui qui était débordant de vie; qui le matin même du jour de son trépas portait un coin du poêle aux funérailles de l'abbé Morelle, directeur des Œuvres sociales, trouvé mort dans son bureau. Peu de jours auparavant, c'était un jeune vicaire de Jemappes qui succombait victime d'un accident de bicyclette. Et, vraiment, c'est à coups redoublés que la sombre Visiteuse frappe sur ce vaillant clergé de Tournai serré avec tant d'affection et de fierté autour de son apostolique évêque. En ces derniers temps le garde-à-vous de l'Évangile, le « Soyez toujours prêts », résonne sans relâche à nos oreilles comme un tocsin. Et l'on dit, d'autre part, que le plus surpris ne fut pas le chanoine qui après l'achèvement de son monumental ouvrage *La Cathédrale de Tournai* aurait chanté son *Nunc dimittis*, le savant, parvenu au terme de son labeur, aspirant à la couronne et au repos. Il eût sans doute préféré recevoir le coup fatal autrement que par la terreur d'un vache furieuse, mais le choix ne nous est pas laissé, ni de l'heure, ni de la manière. Cette brusque disparition de celui qu'entouraient d'universelles sympathies a jeté la consternation dans tous les rangs de la société tournaisienne. C'est qu'aussi bien le chanoine Warichez jouissait dans la cité des *Choncq Cloitiers* d'une véritable popularité. Elle allait au savant archiviste qui incarnait en quelque manière la gloire de la célèbre cathédrale où s'est concentré le meilleur de son activité scientifique. Elle allait au concitoyen qui illustrait sa ville, au charitable prêtre accueillant et généreux, mais aussi à celui qui s'était parfaitement identifié au caractère tournaisien et semait la gaieté autour de lui qui, même aux jours sombres de l'occupation, relevait le moral par le courage de sa joie. Il n'est donc pas surprenant que ses funérailles aient revêtu le caractère d'un deuil public; elles furent célébrées à Notre-Dame, sous la présidence de l'évêque, au milieu d'un concours extraordinaire, et à la mortuaire un hommage délicat fut rendu à la mémoire du défunt au nom de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai par le baron Houtart.

Né à Enghien le 11 septembre 1870, sous le signe de la guerre franco-allemande, après de brillantes études au collège de sa ville natale, au Séminaire de Bonne-Espérance et au grand Séminaire de Tournai, Warichez conquist à l'Université de Louvain, en 1897, les palmes du doctorat en sciences morales et historiques. Il y fut le disciple de l'illustre Cauchie qui fut comme le Duchesne belge, l'initiateur à la critique historique d'élèves marquants, tels les Ter Linden, les Van der Essen, appelés à marcher sur les traces du maître. Il appartient ainsi à ce groupe des Cauchie, des Kurth, des Pirenne, de Desmarez qui ont rénové chez nous l'étude des sciences historiques. Il ne fit que passer par les vicariats de Thuillies et de Messine, à Mons, à titre de diversion et de repos, pour être appelé aux fonctions d'archiviste de la cathédrale en 1905. Il fut à la lettre *the right man in the right place*, prédestiné par toutes ses facultés intellectuelles et sa passion de l'histoire à explorer et exploiter cet important dépôt accumulé par les siècles à l'ombre des Cinq Clochers, partiellement sauvé des fureurs incendiaires au XVI^e et au XVIII^e siècle des nova-

teurs et des révolutionnaires. Pourrait-on imaginer la stupide barbarie qui s'acharna sur ces vénérables documents, relques du passé pour y allumer un brasier dévorant, sous prétexte de supprimer des privilèges, si nous n'avions pas été les témoins de l'incendie systématique et rationalisé de la bibliothèque de l'Université de Louvain. Heureusement, pressentant ces dévastations, les chanoines avaient sauvé les cartulaires comme, à son tour, le conservateur de nos jours s'employa courageusement à préserver le dépôt, surtout en 1918, lorsque Tournai fut dans la ligne de feu.

Warichez avait présumé à ses grands travaux dès 1902, par la publication de sa dissertation doctorale sur *Eleuthère et les origines du diocèse de Tournai*, qu'il a, je pense, partiellement rééditée à l'occasion du XIV^e centenaire du créateur du diocèse. Ce début dans la science était un coup de maître; ce premier livre révélait une intellectualité extraordinaire, une science étendue et profonde, non seulement le don de la vision du passé, mais ce secret des grands historiens, celui de vivre l'histoire. D'emblée, le jeune auteur, il avait trente-deux ans, prenait place dans le monde savant. En 1907, sa réputation allait franchir les frontières, par l'obtention du prix Bordin, que l'Institut de France décerna à son *Histoire de l'abbaye de Lobbes depuis ses origines jusqu'en 1200*.

Je ne signale que par une rapide énumération : *Etat bénéficial de la Flandre et du Tournais au temps de Philippe le Bon* (1912); *Le Diocèse de Tournai*, dans « Un Siècle de l'Église catholique en Belgique » (1930); *Disputations de Simon de Tournai*, dans le « *Spicilegium lovaniense* (1932); *Manuel de l'histoire de l'Église*, qui occupa ses derniers jours.

« Esprit ouvert à toutes les idées, a dit excellemment le baron Houtart, il s'intéressait aussi avidement aux choses de notre temps qu'à celles que lui révélaient les archives, et il écrivit une histoire des temps modernes de la même plume qui conta les démêlés de l'évêque Etienne avec les bourgeois du XII^e siècle. »

* * *

Mais c'est à la cathédrale de Tournai, juste orgueil des Tournaisiens et, je l'espère, de tous les Belges, que le chanoine archiviste consacra le meilleur de son activité. Là était sa seconde demeure, son Tusculum, le foyer de son intelligence. Warichez aima Notre-Dame comme son épouse, il lui consacra toutes les ressources de son immense érudition, il eut la passion de l'embellir. Il publie en 1934 *l'Histoire de la cathédrale de Tournai : son chapitre*, puis en deux in-octavo, 1934 et 1935, dans l'« *Ars belgica* » de la Collection de la Nouvelle Société d'Éditions (Montagne de la Cour, 89, Bruxelles), *La Cathédrale de Tournai* : ouvrage monumental qui, après des Introductions, contient la description fouillée et minutieuse de tout ce que renferme la cathédrale, constamment accompagnée d'illustrations d'impressionnante beauté. Pas un détail, il y en a des milliers, à quelque hauteur ou profondeur qu'il soit situé, qui n'ait été relevé et décrit avec précision, soit dans l'architecture, soit dans la décoration du monument. J'en veux donner un échantillon : les vitraux du transept abside sud. Première fenêtre : *La Lutte fratricide*, entre Sigebert et Chilpéric. Deuxième fenêtre : *La Défaite de Chilpéric*, l'époux de Galswinthe, qu'il fit étrangler pour la remplacer par sa favorite Frédégonde. Deuxième fenêtre : *Le Droit de pontnage*, taxe sur tout animal traversant le Pont-

à-pont. Troisième fenêtre : *Refuge de Chilpéric*, auprès de l'évêque de Tournai; *Les Poids et Mesures*. Quatrième fenêtre : *Le Complot de Frédégonde* et *l'Afforage sur les vins*. Cinquième : *Le Meurtre de Sigebert*, les *Foires et Marchés*. Sixième : *Réintégration de Chilpéric*, *l'Afforage sur la bière*. Septième : *Le Serment du magistrat*. Ainsi sont parcourues et reconnues toutes les scènes des vitraux, comme les sujets des tapisseries, les tableaux funéraires, les moindres sculptures; bref, toute l'ossature du gigantesque monument et toutes les pièces du mobilier.

Notre-Dame de Tournai! Avec quelle science de l'ensemble et de toutes ses parties, contrôlant, complétant les nombreux travaux antérieurs, Warichez l'a mise en pleine lumière! Avec quel enthousiasme contenu sous l'austérité du savant il l'a célébrée et l'on peut dire chantée comme le poème de pierre, l'épopée grandiose où le pénétrant interprète a trouvé la réplique monumentale de la *Divine Comédie*, de Dante. C'est à la fin de l'introduction du tome premier que se découvre cette haute pensée. Après avoir rappelé que l'évêque Walter de Marvis, retour de Rome où il était allé rendre compte de sa mission languedocienne rentra à Tournai, en 1232, les yeux remplis du spectacle des belles églises de France dont le style était en avance d'un siècle sur le nôtre. « Bientôt il trouva le chœur de sa cathédrale trop étriqué, sa noblesse trop farouche et sa solennité trop massive. » Aussi, il brûle les étapes, il fait totalement démolir le chœur roman et en construit un autre, beaucoup plus vaste, du style ogival qui suscitait l'enthousiasme universel. La construction dura douze ans, de 1243 à 1255, mais la construction était suffisamment avancée déjà, en 1252, pour que, le 16 février, Walter de Marvis ait pu y être inhumé au côté gauche du sanctuaire. Chose étrange, l'engouement du gothique était tel à cette heure que la transformation du chœur faillit amener celle de la nef romane. On parvint à contenir ces ardeurs, la cathédrale resta mi-gothique, mi-romane. Et ce fut mieux, estime Warichez qui justifie ainsi son sentiment :

« Malgré la variété des styles, une profonde unité mystique relie entre elles les différentes parties de la cathédrale de Tournai. Pour mieux s'en rendre compte, il faut y pénétrer par la porte Mantile latérale, qui commence par étaler aux yeux du visiteur la bataille quotidienne des Vices et des Vertus. Sous les basses-nefs romanes, une architecture militante, en lutte avec la pierre, semble la soulever avec effort, mais puissamment. Ainsi que la matière, la nature inférieure est vigoureusement terrassée par une foi robuste et agissante. Le chrétien se sent près d'arcades parcimonieusement éclairées et dans un quinconce de massifs piliers, comme entre les barrières de la voie purgative, en ascèse.

» C'est avec l'impression d'une libération de l'âme qu'il parvient sous la haute voûte romane, qui s'élève vers le ciel en se dilatant. Un filtre de lumière achève de le purifier sous la beauté merveilleuse du transept, lequel annonce le mouvement ascensionnel du chœur, le plus aérien, le plus aigu des chœurs ogivaux. Vingt faisceaux de colonnes, vrais bouquets de tiges nouées ensemble par des chapiteaux à crochets comme par des anneaux, s'y élancent vers la voûte où vient mourir pareillement la pointe effilée des verrières.

» Ainsi la cathédrale anathématique vous écrase d'abord, vous illumine ensuite et vous projette enfin vers le Très-Haut.

» Cette ascension spirituelle en trois étapes, qui traverse le monument, depuis les porches jusqu'à l'autel, est d'une puissance unique. Les pures cathédrales gothiques, ces grandes chasses de pierre, en sont privées. En dépit de leur ombre parfois bien accusée, elles ne sont que triomphantes et les souples nervures ne font que souligner leur victoire sur la matière. »

Il fallait au savant historien et archéologue un sens mystique éprouvé pour retrouver dans l'âme du visiteur de la sublime cathédrale cette triple réaction de la voie purgative sous les lourds

et obscurs arceaux des bas-côtés, de la voie illuminative sous la voûte éclairée du transept, de la voie unitive dans les splendeurs du chœur ogival aérien, triple réaction ascendante correspondant au plan de la *Divine Comédie*, l'Enfer qui purifie, le Purgatoire qui dissipe les ombres du péché, le Paradis triomphant.

Warichez n'est pas seulement le magnifique interprète de Notre-Dame, s'élevant de l'analyse la plus minutieuse à la royale synthèse; il a mis sa science en action, au service de son embellissement. Que de brillantes initiatives dont il faut lui faire honneur : restauration de la chapelle de Saint-Eleuthère, de celle des Sept-Dormants, restauration de la châsse des Damoiseaux, aménagement de la chapelle des reliques, remise en état des tableaux, somptueuse décoration de la chapelle de la Vierge et heureuse présentation du polyptyque de Van Nègre; trésor, où resplendit la châsse de Saint-Eleuthère dans son rajeunissant éclat, reclassé et disposé pour la plus grande commodité des visiteurs, et je ne parle pas des embellissements extérieurs des portes Mantille et du Capitole, ou des abords de l'édifice garnis de précieux souvenirs architecturaux.

Sur Notre-Dame de Tournai, le plus beau temple que nos ancêtres ont élevé à la gloire de la Vierge Marie, la seule de nos cathédrales expressément bâtie pour cette destination, le chanoine Warichez a projeté toutes les clartés de la science historique et de l'archéologie en même temps que les lumières de la mystique, il lui a consacré toutes les ressources de son talent, toutes les énergies de son activité, il lui a donné le meilleur de sa pensée et de sa vie. C'est à l'ombre des Cinq Clochers qu'il devrait dormir son dernier sommeil en attendant son réveil dans la céleste Sion.

Un stupide animal a pu écraser ce magnifique cerveau, mais nous savons bien, nous, croyants, que Dieu ne nous l'a pas repris, il l'a caché dans son Cœur pour qu'il fût plus près du nôtre.

J. SCHYRGENS.

Ce qu'il en faut
connaître...

V. DE LA BRIÈRE

L'ÉGLISE

et son

GOUVERNEMENT

*Les fondements
de la hiérarchie catholique*

La Vie Chrétienne

15 fr.

GRASSET

KREDIETBANK

VOOR HANDEL EN NIJVERHEID

Société Anonyme

Capital et Réserves : 213,000,000 de francs

SIÈGE SOCIAL : ANVERS, Marché-aux-Souliers

SIÈGES A :

BRUXELLES : 7, rue d'Arenberg

GAND : 20, Place Saint-Bavon

LOUVAIN : 9, rue de la Monnaie

ANVERS : Marché-aux-Souliers

COURTRAI : 21, rue de la Lys

Succursale : BRUXELLES, 14, rue du Congrès

Agences et bureaux auxiliaires dans toutes les villes et communes importantes du pays flamand



Comptes à vue et à terme — Bons de caisse et carnets de dépôt

Toutes opérations de banque, de bourse et de change

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Société Générale de Belgique

Société Anonyme établie à Bruxelles par arrêté royal du 28 août 1822.

Montagne du Parc, 3

Rue Royale, 38

Rue Ravenstein

Adr. télégr. : Générale, Bruxelles.

BRUXELLES

Compte chèques postaux n° 281.

CAPITAL fr.	730.000.000.00
RÉSERVE fr.	1.129.053.000.00
FONDS SOCIAL fr.	1.859.053.000.00

CONSEIL DE DIRECTION :

MM. Emile Francqui, Gouverneur Honoraire;
Alexandre Galopin, Gouverneur;
Félicien Cattier, Vice-Gouverneur;
Jules Bagage, Directeur-Trésorier;
Gaston Blaise, Directeur;
Auguste Callens, Directeur;
le baron Carton de Wiart, Directeur;
Willy de Munck, Directeur;
Albert d'Heur, Directeur;
Charles Fabri, Directeur;
Edgar Sengier, Directeur;
Adolphe Stoclet, Directeur;
Firmin Van Brée, Directeur;
Edouard de Brabander, Directeur honoraire.

COLLEGE DES COMMISSAIRES :

MM. Edmond Solvay;
Léon Eliat;
le baron Adrien de Montpellier de Vedrin;
le baron A. d'Huart;
le baron de Trannoy;
G. Mullie;
Paul Hamoir;
H. Vermeulen.
le comte Patoul.

Le Secrétaire,
M. Camille Lepêche.